

GUIDE



SENIORS





sommaire

(L'accompagnement au quotidien...6

- Le Service des Personnes Retraitées
du Centre Communal d'Action
Sociale (CCAS).....7
- L'aide à domicile.....7
- Le port de repas à domicile.....8
- La téléassistance.....8
- Les Citadines.....8
- Aidants Connect.....9
- Les soutiens financiers.....10
- La Résidence Clairefontaine.....10
- Centre Local d'Information et de
Coordination (CLIC) Sud-Essonne.....11

(La santé.....12

- Le Centre de Santé infirmier.....13
- Les infirmières libérales à disposition.13
- Le Centre Hospitalier Sud-Essonne
Dourdan-Étampes.....14
- La Maladie d'Alzheimer.....16
- La Maladie de Parkinson.....17

- Le vaccin contre la grippe.....17
- Le don d'organes, de tissus humains
et de moelle osseuse.....18
- L'association France ADOT91.....18
- Le dépistage des cancers.....19
- Le cancer de la prostate.....19
- Le cancer de la peau.....20
- La canicule.....20
- Le grand froid.....20
- Bien vivre chez soi.....21
- Prévenir les chutes en adaptant
son logement.....21

(Les structures d'accueil.....22

- Bâtiment Paul-Fenoll.....23
- L'EHPAD Saint-Joseph.....23
- Colisée-EHPAD - Domaine de la
Chalouette.....24
- L'ADMR.....24

Les divers droits et allocations26

La Maison de Justice et du Droit.....	27
Les aides au logement (APL et ALS).....	27
L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)	28
L'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA)	28
L'Allocation Supplémentaire d'Invalidité (ASI)	28
Les couvertures maladies	29
Les cartes destinées aux personnes handicapées	30
Les aides aux transports.....	31
Les cartes taxi	31
Le PAM 91 (Pour Aider à la Mobilité) ..	32
La carte Senior SNCF et ses avantages.....	32
Service accès plus	33
Les avantages fiscaux	33

La médaille de la famille34

Les organismes et associations36

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV)	37
Le Centre d'Information, Conseil et Accueil des Salariés (CICAS)	37

La sécurité38

La maltraitance.....	39
Les Seniors et la conduite automobile	39
L'Opération Tranquillité Vacances.....	39
Les démarches à domicile ou au téléphone	40
Vigilance avec Internet	42
Vigilance avec sa carte de crédit ou son chéquier	43
Vol ou perte de papiers.....	44
Téléphone portable perdu ou volé.....	44
Le gaz et le risque d'intoxication au monoxyde de carbone	44
L'électricité et les risques d'électrisation et d'électrocution ..	45

Les services de proximité pour l'environnement.....46

Service Allô encombrants	47
Les ordures ménagères non recyclables.....	47
Le tri sélectif.....	48
Les colonnes enterrées.....	48
La déchèterie.....	49
La collecte des déchets verts.....	49
La collecte des sapins.....	50
La collecte du verre.....	50

La collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) et des radiographies.....	50
Les composteurs.....	51
Dispositif « Ici, je recycle »	51
La collecte des textiles.....	51
Les déjections canines.....	51
La collecte des biodéchets.....	52
Recyclerie mobile.....	52

Les centres sociaux54

Le centre social de Guinette Espace Jean-Carmet.....	55
Le centre social de Saint-Michel Espace Camille-Claudel	57
Le centre social de la Croix-de- Vernailles Espace Rosa-Parks	58
Le Pôle de proximité et de services des quartiers Saint-Martin / Petit-Saint-Mars / Saint-Gilles.....	59

Se détendre, se divertir, s'épanouir ..60

Faire du sport.....	61
Les Archives municipales	61
Le Temps des Loisirs	62
La saison culturelle de la Ville.....	63
La saison culturelle de la CAESE	63
Le Musée Intercommunal.....	63

Pays d'Art et d'Histoire / Service du Tourisme	64
Le Conservatoire à rayonnement intercommunal	65
Le Théâtre intercommunal d'Étampes.....	65
CINÉtampes.....	66
La Bibliothèque intercommunale Diane-de-Poitiers.....	66

Participer à la vie locale68

Le Conseil des Aînés.....	69
Les Noces d'Or.....	69

Les formalités70

Centre National des soins palliatifs et de la fin de vie	70
Premières formalités.....	70
Liste des démarches à accomplir.....	71

Les infos pratiques.....73

Les numéros utiles.....	73
Sécurité.....	73
Les pharmacies étampois.....	73
Transports	74
Environnement.....	74
Administration.....	74
Les adresses à connaître	74

L'accompagnement au quotidien



Un accompagnement municipal personnalisé

(**LE SERVICE DES PERSONNES RETRAITÉES
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**)

19, promenade des Prés - 91150 Étampes.

Téléphone : **01 64 94 55 72.**

Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, le lundi de 13 h 30 à 17 h.

Le CCAS intensifie d'année en année ses actions de proximité. Il propose des prestations et des services contribuant au maintien à domicile des Seniors. Pour cela, le Service des Personnes Retraitées instruit également les dossiers pour :

- > L'aide à domicile,
- > Le service de port de repas à domicile,
- > Le service gratuit de Citadines pour les déplacements dans Étampes,
- > Le service de téléassistance,
- > L'instruction des dossiers d'aide sociale pour l'hébergement en EHPAD.
- > La constitution de dossier pour l'obtention du Pass Navigo ou les chèques-taxi.

(**L'AIDE À DOMICILE**)

L'aide à domicile est chargée d'apporter une aide dans les tâches quotidiennes d'entretien, les courses, mais elle assure également une présence attentive, un soutien moral et remplit d'autres missions telles que :

- > L'aide au lever et au coucher,
- > L'aide à la toilette non-médicalisée,
- > La préparation des repas,
- > L'accompagnement dans les déplacements.



(LE PORT DE REPAS À DOMICILE)

Cette prestation est réservée aux personnes de 60 ans et plus.

Les repas équilibrés sont confectionnés par le prestataire Élior. Leur livraison est assurée par le personnel du Service des Personnes Retraitées. Ce dispositif est actif du lundi au vendredi.

Une réservation et une inscription sont obligatoires auprès du Service des Personnes Retraitées qui s'adapte aux demandes et aux besoins des Aînés.

Coût de la prestation : 6,90 € par repas

Complément pour un potage : 1,50 €

(LA TÉLÉASSISTANCE)

La téléassistance permet aux Aînés de se sentir en sécurité chez eux 24 h / 24.

Elle offre la garantie d'une intervention rapide au moindre incident.

Ce dispositif d'alerte se présente sous la forme d'un médaillon ou d'un bracelet relié en permanence à une centrale d'écoute. Par une simple pression, un signal est immédiatement déclenché vers une aide ou les services de secours.

(LES CITADINES)

Ce service municipale est composé de 4 véhicules.

Les Citadines permettent aux Aînés de se déplacer sur le territoire de la commune et fonctionnent du lundi au vendredi de 8 h 45 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h. Le samedi de 9 h à 12 h pour le marché du Centre-Ville.

Une réservation est obligatoire auprès du Service des Personnes Retraitées dans la mesure des places disponibles.

(DISPOSITIF Aidants Connect)

Depuis 2018, l'État a travaillé à développer une solution afin de venir en aide aux personnes éloignées du numérique et devant réaliser des démarches en ligne.

Le service « Aidants Connect » a ainsi été créé sous l'impulsion du Secrétariat d'État chargé de la transition numérique et des communications électroniques et de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

Cette structure permet aux professionnels habilités de pouvoir réaliser des démarches en ligne à la place de la personne dans un cadre légal et sécurisé. Après une phase d'expérimentation, ce service se déploie, sur la base du volontariat, dans différentes régions.

La Ville d'Étampes soucieuse d'apporter des réponses aux personnes éloignées du numérique, s'est emparée de ce dispositif. Ainsi, les agents des Centres sociaux Jean-Carmet du plateau de Guinette, Rosa-Parks du quartier de la Croix-de-Vernailles et Camille-Claudiel du quartier Saint-Michel, ont été formés pour pouvoir être habilités et proposer ce service à la population.

Concrètement comment cela se passe ?

- > Un usager se rend dans un lieu d'accompagnement pour se faire aider dans la réalisation de ses démarches en ligne.
- > Soit il possède déjà un compte personnel sur « France connect », soit il en crée un avec l'aidant.
- > L'aidant et l'usager déterminent ensemble le périmètre des démarches pour lesquelles l'usager souhaite être accompagné (logement, état civil...) et la durée pour laquelle il souhaite être aidé (juste cette fois ou pour un an). Pour se faire, un mandat est réalisé entre l'usager et l'aidant.
- > L'aidant peut ensuite réaliser la démarche en ligne pour le compte de l'usager. Chaque aidant possède une carte qui lui permet de générer un code unique pour chaque démarche réalisée. L'ensemble des connexions effectuées est tracé et stocké.

(LES SOUTIENS FINANCIERS)

Les douceurs de Noël

Attaché aux traditions et à ses Aînés, le CCAS offre, chaque année à Noël, un coffret douceurs aux personnes âgées qui ont 65 ans et plus, et qui perçoivent l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA).

Pour s'inscrire : S.P.R.

19, promenade des Prés - 91150 Étampes.

Téléphone : 01 64 94 55 72.

(LA RÉSIDENCE CLAIREFONTAINE)

19, promenade des Prés - 91150 Étampes.

Téléphone : 01 64 94 32 29.

Implantée à proximité du Centre-Ville, la Résidence Clairefontaine dépend du CCAS. Elle accueille uniquement les personnes autonomes de plus de 65 ans.

Les 73 logements qui la composent (68 studios et 5 F2) sont répartis sur quatre étages dotés d'ascenseurs. Cette structure sécurisée permet aux résidents de rester indépendants.

Ils peuvent bénéficier du service restauration (repas servis à table ou retrait de son plateau-repas ou portage à domicile), des séances de sport adaptées (gymnastique douce, yoga) et d'animations diverses (conférences, ateliers mémoire, après-midis festifs, fêtes d'anniversaires, ...).

Deux coiffeuses et une podologue extérieures proposent également leurs services sur rendez-vous.

Accompagnement au numérique

L'aménagement d'équipement informatique a été réalisé dans les locaux de la Résidence permettant ainsi la mise en place de permanences d'accompagnement des résidents sur les différents espaces numériques (Ameli, impôts, Préfecture, rendez-vous médicaux...). Celles-ci ont lieu 1 fois par mois et sont assurées par les agents de la Résidence.

À SAVOIR

- > Un certificat médical attestant de l'autonomie doit être impérativement fourni.
- > Une veille de nuit est assurée du lundi au dimanche.
- > Aucune caution n'est à verser lors de l'emménagement dans cette résidence.
- > Des places de parking sont réservées aux véhicules des résidents.
- > Les animaux ne sont pas admis.

(CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC) SUD-ESSONNE)

19, promenade des Prés - 91150 Étampes.

Téléphone : 01 60 80 15 67.

Courriel : clicsudessonne@wanadoo.fr

Les lundis, mercredis et jeudis de 13 h 45 à 17 h. Le mardi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h. Le vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 16 h.

Ce service réservé aux personnes de plus de 60 ans accueille, écoute, informe et oriente les Seniors et leurs proches. Il couvre le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne (CAESE), de Juine-et-Renarde (CCEJR) et du Dourdannais-en-Hurepoix (CCDH).

Son objectif est de favoriser le maintien à domicile et d'apporter des solutions personnalisées.

Les missions du CLIC

- > Accueil, écoute, information, orientation vers les services compétents.
- > Évaluation globale à domicile des besoins, mise en place des aides et recherche de financements.
- > Coordination avec les équipes de professionnels (médecins généralistes et spécialistes, infirmières, services d'aide à domicile, hôpitaux, services sociaux, mairies et CCAS, réseaux de santé...).
- > Le CLIC peut également renseigner sur diverses structures d'hébergement pour la personne âgée. Il anime aussi des actions de prévention portant sur la santé et le bien vieillir.
- > Depuis dix ans, il apporte en partenariat avec la MSA, un soutien aux aidants familiaux de personnes âgées dépendantes par le biais du « Rendez-Vous des Aidants » chaque premier lundi du mois de 14 h 30 à 16 h 30 au COMFORT Hôtel, avenue de Coquerive (à côté du McDonald's).

La santé



(LE CENTRE DE SANTÉ INFIRMIER)

19, promenade des Prés - 91150 Étampes.

Téléphone : **01 64 94 21 77.**

Soins : 7J/7 dimanche et jour fériés compris. De 7 h à 19 h.

Secrétariat : Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h.

Le vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

En dehors de ces heures, un répondeur est à disposition pour prendre en compte toutes les demandes. Ce service de proximité intervient sur Étampes et ses hameaux.

Les soins sont effectués par des infirmières toutes diplômées d'État sur prescription médicale à domicile ou au Centre de Santé Infirmier (injections et prélèvements sanguins, pansements, soins de chimiothérapie, soins postopératoires, toilette, vaccination anti-grippe...). Leurs actes médicaux sont nombreux et variés.

Pour régler les honoraires, plusieurs modes de paiement peuvent être présentés :

Les dispenses de frais (les 100%), le tiers-payant, la carte Vitale et carte de mutuelle, la CMU (Couverture Maladie Universelle) et l'AME (Aide Médicale d'État).

À SAVOIR

Le Centre de Santé Infirmier réceptionne les collecteurs d'aiguilles usagées et met à disposition un conteneur pour le dépôt des radiographies.

(LES INFIRMIER(ÈRE)S LIBÉRAUX(ALES) À DISPOSITION)

Plusieurs infirmier(ère)s libéraux(ales) installé(e)s à Étampes exercent, suivant la prescription médicale à domicile ou en cabinet pour prodiguer leurs soins.

> Julie Allory 8, rue de la Tannerie. **01 60 80 06 39.**

> Sophie-Sabrina Barrault 8, rue de la Tannerie. **01 60 80 06 39.**



- > **Brigitte Boulleret** 15, rue Van-Loo. **01 69 92 04 33.**
- > **Véronique Brossard** 15, rue Van-Loo. **01 64 94 47 68.**
- > **Christelle Cros** 83, rue Saint-Martin. **06 37 38 58 95.**
- > **Messaouda Demol** 7, rue Saint-Jean. **01 69 78 39 66.**
- > **Éric Droyer** 11 bis, rue de la Tannerie. **01 64 94 71 44 - 06 84 31 58 37.**
- > **Monique Élise** 9, square de la Libération. **06 65 61 92 71.**
- > **Adeline Guillaume** 5, rue de l'Abreuvoir des Cordeliers. **06 73 49 98 37.**
- > **Claire Guyot** 53, avenue de Paris. **01 64 94 64 04.**
- > **Céline Jeannot** 45, boulevard Henri-IV. **06 68 80 74 77.**
- > **Misia Kyele** 15, rue Henri-Guillaumet. **07 82 78 08 12.**
- > **Pascale Lefèbre** 2, rue du Donjon. **01 64 94 70 67.**
- > **Véronique Mabile** 8, rue de la Tannerie. **06 13 79 13 03.**
- > **Doho Mandet** 15, avenue de Paris. **06 15 22 04 53.**
- > **Jean-Pierre Meziane** 7, rue Saint-Jean. **01 64 94 98 59.**
- > **Astrid Mukendi** 15, rue Henri-Guillaumet. **06 72 14 76 78.**
- > **Audrey Picqué** 14, rue du Gamin qui Chante. **06 95 99 84 08.**
- > **Nathalie Poutot-Lavigne** 15, rue Van-Loo. **01 64 94 37 01 - 06 20 96 56 73 12.**
- > **Lucile Rodrigues Gomes** 7, rue Saint-Jean. **06 61 84 14 76.**
- > **Patricia Stephant** 11 bis, rue de la Tannerie. **06 76 10 58 19.**
- > **Corinne Souchet** 15, rue Van-Loo. **01 69 92 04 33.**
- > **Sophie Tarbouriech** 45, boulevard Henri-IV. **06 24 38 22 87.**
- > **Aurélie Têtedoux** 83, rue Saint-Martin. **01 69 58 01 41.**
- > **Anne Vervoort** 83, rue Saint-Martin. **06 37 38 58 95.**

(**LE CENTRE HOSPITALIER SUD-ESSONNE DOURDAN-ÉTAMPES**)

26, avenue Charles de Gaulle - 91150 Étampes.

Téléphone : **01 60 80 76 76.** Courriel : direction@ch-sudessonne.fr

Site Internet : www.ch-sudessonne.fr

Page Facebook : [@centrehospitaliersudessonne](https://www.facebook.com/centrehospitaliersudessonne)

X : [@CHSudEssonne](https://twitter.com/CHSudEssonne)

LinkedIn : [Centre Hospitalier Sud Essonne](https://www.linkedin.com/company/Centre-Hospitalier-Sud-Essonne)

Instagram : [@chsudessonne](https://www.instagram.com/chsudessonne)

Le Centre Hospitalier Sud-Essonne partage sur les deux sites d'Étampes et de Dourdan les pôles d'activités cliniques et médico-techniques.

- > Ouvert 7j/7 et 24h/24, chaque site dispose d'un service d'urgences. Les médecins urgentistes ont à disposition un plateau technique performant d'imagerie et de biologie médicale.
- > Les deux sites bénéficient d'un large panel de spécialités médicales et chirurgicales.
- > La Filière Gériatrique du site hospitalier Sud-Essonne se déploie sur ces deux sites pour assurer une offre de proximité sur le territoire : elle est structurée autour d'un court séjour gériatrique sur le site d'Étampes. Une équipe mobile gériatrique intervient dans les différents services d'hospitalisation sur les deux sites afin d'offrir son expertise. Un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes sur est situé sur le site d'Étampes, ainsi qu'une Unité de Soins de Longue Durée et une Unité de Soins de Suite et de Réadaptation Gériatrique sur le site de Dourdan. Des consultations spécialisées sont organisées sur chaque site : consultation mémoire et consultation d'évaluation gériatrique.

Les PLUS de ces deux établissements :

- > Le site hospitalier d'Étampes est équipé d'un appareil d'IRM capable de réaliser des examens en 3D.
- > Le CHSE offre la possibilité de prendre rendez-vous pour des consultations sur Internet 7j/7 et 24h/24 via le site Doctolib.fr
- > Chaque site dispose d'une Unité d'Hospitalisation de Courte Durée (UHCD).
- > Un service de conciergerie est mis à la disposition des patients et des professionnels de santé et assure des prestations telles que : le lavage du linge, la commande de films, de magazines, de livres, de corbeilles de fruits, de fleurs, se faire coiffer, des soins esthétiques, confier la garde de son animal de compagnie... Cette conciergerie fonctionne du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h, ou par téléphone au 01 85 46 02 22. Les commandes peuvent se faire sur Internet : www.happytal.com

(LA MALADIE D'ALZHEIMER)

La maladie d'Alzheimer se manifeste par des troubles insidieux tels que : l'oubli de faits récents, des difficultés à reconnaître les objets, la disparition de repères dans le temps et l'espace, de l'agitation, de l'agressivité. Tous ces symptômes doivent amener à consulter.

L'association « l'Escale » Halte-Répît Alzheimer d'Étampes ouverte en 2010.

2, place du Port - Espace Suzanne-Vayne - 91150 Étampes.

Pour tout renseignement : **06 07 72 00 75 / 06 51 95 58 68 / 06 16 96 00 44 / 06 82 26 68 33.**

- > Une quinzaine de bénévoles réunis autour de 3 coordinatrices accueille les passagers (nom donné aux malades d'Alzheimer) les mardis et jeudis après-midis. La Halte-Répît offre ainsi aux personnes malades un lieu de détente et permet aux aidants qui les accompagnent au quotidien de s'accorder un peu de repos bien nécessaire.
- > La structure propose des animations adaptées telles que l'arthérapie, la médiation animale, des ateliers jardinage, de la musicothérapie, du chant, de la danse, de la gymnastique douce afin de stimuler leur attention, leur réflexion, leurs fonctions cognitives, leur concentration et leur orientation. De plus, une des 3 coordinatrices psychologue de formation (assurant par ailleurs l'écoute chez France Alzheimer Essonne) se tient aux côtés des aidants pour les accompagner.
- > Des tablettes tactiles sont à la disposition des passagers avec des applications spécialement développées pour faire travailler leur mémoire.

À SAVOIR

Le CLIC et la MSA proposent, depuis plus de dix ans, du soutien aux aidants familiaux de personnes âgées malades/dépendantes par le biais du Rendez-Vous des Aidants, chaque premier lundi du mois à 14 h 30 au COMFORT Hôtel, avenue de Coquerive (à côté du McDonald's).

Le réseau France Alzheimer se mobilise chaque année pour la Journée mondiale de lutte contre la maladie d'Alzheimer fixée au 21 septembre.

France Alzheimer Essonne : 01 64 99 82 72.

(LA MALADIE DE PARKINSON)

Association France Parkinson - 18, rue des Terres au Curé - 75016 Paris.

Téléphone : **01 45 20 22 20** - Courriel : **info@franceparkinson.fr**

La maladie de Parkinson est une affection du système nerveux central qui engendre des anomalies, des tremblements, des mouvements lents et difficiles et une rigidité du corps. Elle réduit donc fortement l'autonomie et entraîne des difficultés à se déplacer. La maladie ne détériore que très rarement les fonctions intellectuelles.

Les médicaments prescrits servent uniquement à diminuer les symptômes. La pratique d'un sport est vivement recommandée pour améliorer la motricité et stimuler temporairement le cerveau.

L'association France Parkinson créée en 1984 a pour mission de soutenir, d'accueillir et d'assister les aidants. Une journée de sensibilisation est organisée chaque année en avril.

(LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE)

L'épidémie de grippe survient généralement au cours de l'automne et de l'hiver. La vaccination, si elle ne permet pas toujours d'éviter la maladie, réduit les complications. La vaccination est nécessaire pour protéger les personnes à risque de contracter une forme grave de la grippe qui sont également celles à risque d'infection grave à la Covid-19.

À SAVOIR

> Les pharmaciens délivrent gratuitement le vaccin aux personnes âgées de plus de 65 ans sur présentation de l'imprimé de prise en charge adressé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

> Pour les moins de 65 ans, la vaccination est payante chez un médecin et remboursée par la sécurité sociale à 65 %.

> Le Centre de Santé Infirmier organise de mi-octobre à début décembre des permanences sur rendez-vous au Centre de Santé pour la vaccination anti-grippale et sur demande, au domicile des personnes.

Pour plus d'informations : www.ameli.fr ou 3646.



(LE DON D'ORGANES, DE TISSUS HUMAINS ET DE MOELLE OSSEUSE)

Le don d'organes permet à un ou plusieurs patients d'obtenir une greffe d'organe. Des nouveaux-nés aux personnes âgées, tout le monde est concerné.

- > Depuis le 1^{er} janvier 2017, toute personne qui décède est considérée comme donneur d'organes (consentement présumé).
- > En France, ce principe de consentement présumé au don d'organes et de tissus est retenu sauf si la personne décédée a exprimé de son vivant une opposition, soit en informant ses proches, soit en s'inscrivant sur le Registre National des Refus.

Important :

L'apparence externe du donneur est respectée lorsque le corps est rendu à la famille pour les obsèques.

(L'ASSOCIATION FRANCE ADOT 91)

Elle œuvre dans le département de l'Essonne pour informer et mener des actions de sensibilisation au don d'organes, de tissus ou de moelle osseuse.

Pour être donneur et obtenir une carte, il est possible de contacter la Présidente de l'association Départementale Adot 91 ; Madame Vivette Hirsch au **06 60 40 77 70** ou par courriel : vivette.hirsch91@gmail.com.

Les chiffres de 2024 en France

- > **6 034 greffes ont été possibles (dont 614 à partir de donneurs vivants) en 2024 contre 5 634 en 2023, soit une augmentation de 7,1 %.**
 - > **Greffes rénales : 3 757.**
 - > **Il y a actuellement plus de 21 000 personnes qui attendent une greffe et surtout une greffe rénale.**
- > **Au 1^{er} janvier 2025, 23 000 patients figuraient sur la liste d'attente active, tous organes confondus.**
 - > **Le chiffre d'opposition au don d'organes est en forte hausse : 53,5 % en 2024.**
- > **Presque 1 000 personnes sont décédées faute d'accès à la greffe.**

(LE DÉPISTAGE DES CANCERS)

**DÉPISTAGE
DES CANCERS**
Centre de coordination
Île-de-France

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers d'Île-de-France (CRCDC Île-de-France) est responsable du suivi des personnes dépistées pour les 3 programmes de dépistage organisé des cancers du sein, colorectal et du col de l'utérus.

Le dépistage, comment ça fonctionne ?

- > **Sein :** Pour les femmes de 50 à 74 ans, tous les 2 ans. La mammographie et l'examen clinique sont pris en charge à 100% par votre régime d'assurance maladie, sauf l'échographie si nécessaire.
99 % des cancers du sein sont guéris dans les 5 ans, au stade précoce.
- > **Colorectal :** Pour les hommes et les femmes de 50 à 74 ans, tous les 2 ans. Prélèvement très hygiénique d'un échantillon de vos selles grâce à un kit gratuit disponible chez votre médecin ou en pharmacie. Ce dépistage est fiable, simple et rapide. Il est à faire chez vous.
90 % des cancers colorectaux sont guéris par un diagnostic précoce.
- > **Col de l'utérus :** Pour les femmes de 25 à 65 ans, tous les 3 ans avant 30 ans et tous les 5 ans jusqu'à 65 ans. Prélèvement cervico-utérin « frottis » réalisé par les sage-femmes, gynécologues, médecins ou en laboratoire. L'analyse du prélèvement est prise en charge à 100 % par votre régime d'assurance maladie. Et l'acte médical est pris en charge dans les conditions habituelles de remboursement.
90 % des cancers du col de l'utérus sont évités grâce à la vaccination contre le HPV et un dépistage régulier.

Besoin d'aide pour réaliser votre dépistage ou pour plus d'informations sur votre suivi ? Appelez le Centre de Dépistage des Cancers d'Île-de-France au numéro vert gratuit : 0 800 73 24 25.

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h ou envoyez un mail : contact91@depistagecancers-idf.fr

Pour plus d'informations : www.depistage-cancers-idf.org
CRCDC-IDF Site de l'Essonne - Centre Hospitalier de Bligny - 91640 Fontenay-Lès-Briis

(LE CANCER DE LA PROSTATE)

Informations sur www.urofrance.org

Cancer info : **0 805 123 124.**

Ligue contre le cancer, comité de l'Essonne : **01 64 90 88 88.**

Après 50 ans, un dépistage est vivement recommandé. Déteectées précocement, les tumeurs de la prostate peuvent, à 95 %, être guéries.

(LE CANCER DE LA PEAU)

Informations sur : www.e-cancer.fr. Cancer info : 0 805 123 124.

La détection précoce de ce cancer est capitale en particulier pour le mélanome. Ce type de cancer est curable s'il est diagnostiqué très tôt. Chaque année, le Syndicat National des Dermatologues-Vénérologues (SNDV) organise une journée de dépistage gratuit et anonyme.

(LA CANICULE)

À l'approche de l'été, le CCAS relance chaque année son Plan canicule. Ce dispositif s'adresse aux personnes âgées, fragiles ou en situation de handicap. Afin qu'elle puisse bénéficier d'un suivi quotidien (appel au domicile chaque jour) en cas de vagues de chaleur, la Ville d'Étampes les invite à remplir un questionnaire publié dans Étampes Info ou à télécharger sur le site Internet de la Ville.

Quelques conseils permettant de réduire les risques

- > Boire de l'eau même sans avoir soif,
- > Éviter de sortir aux heures les plus chaudes,
- > Porter des vêtements amples et de couleur claire,
- > Éviter les activités physiques comme le sport ou le jardinage,
- > Maintenir les fenêtres et les volets clos.

Pour toute information complémentaire, il est possible de contacter le 01 69 78 10 90 ou le 01 64 94 55 72.

À SAVOIR

Les personnes déjà enregistrées restent inscrites, elles n'ont donc pas de démarche à faire. Toutefois, les changements intervenus (déménagement...) depuis l'inscription doivent être signalés.

(LE GRAND FROID)

Les personnes âgées sont particulièrement sensibles au froid. À l'instar de la canicule, les risques qui y sont associés sont bien réels. Une grande vigilance s'impose !

Quelques conseils

- > S'abstenir de sortir pour éviter tout risque de chute les jours de verglas ou de neige.
- > Au lieu de pousser exagérément le chauffage, il est préférable de mettre plusieurs couches de vêtements et de couvrir les extrémités du corps.
- > Maintenir son logement chaud n'empêche pas de l'aérer.
 - > Ne pas obstruer les grilles de ventilation.
 - > Se nourrir et boire en quantité suffisante pour que l'organisme puisse lutter contre le froid.
 - > Limiter les efforts physiques.

(BIEN VIVRE CHEZ SOI)

La pratique d'une activité régulière et adaptée contribue au renforcement musculaire, améliore la mobilité, stimule les fonctions d'équilibre. Associée à une bonne alimentation, elle permet de réduire les risques de chute.

(PRÉVENIR LES CHUTES EN ADAPTANT SON LOGEMENT)

Il est aussi essentiel d'adapter le domicile. Quelques aménagements peuvent limiter considérablement les risques de chute.

Quelques conseils

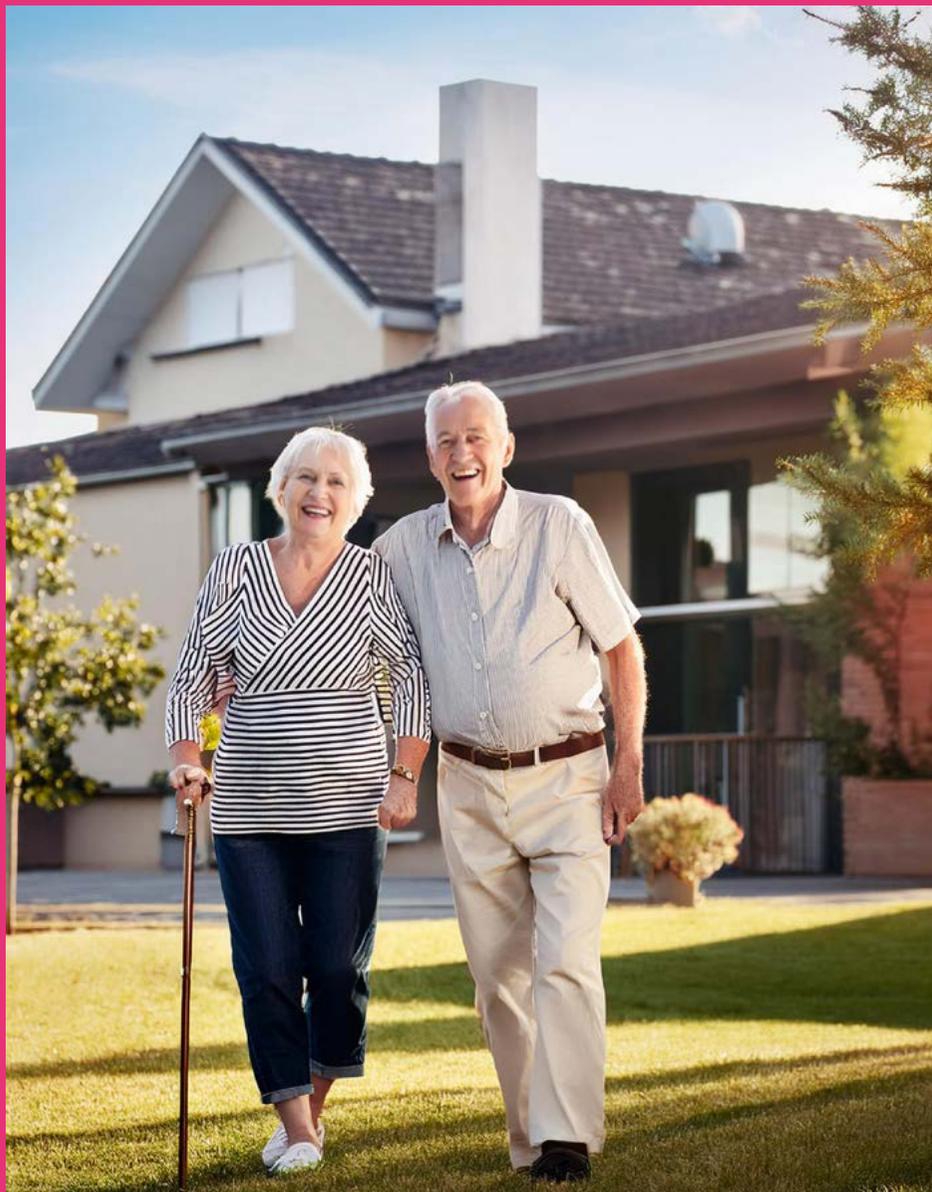
- > Dégager les lieux de passage et éliminer les obstacles : petits meubles, plantes vertes, tapis, fils électriques.
- > Poser un revêtement de sol antidérapant et des seuils de porte plats.
- > Installer des rampes et des barres d'appui dans les toilettes, dans la douche ou la baignoire.
 - > Améliorer l'éclairage.
- > Ranger à bonne hauteur les objets les plus souvent utilisés.
- > Rendre accessibles le téléphone, la télécommande de la télévision...

À SAVOIR

Des ateliers sur la prévention des chutes sont organisés à la Résidence Clairefontaine.

Renseignements par téléphone au 01 64 94 32 29.

Les structures d'accueil



(**RÉSIDENCE LE PETIT-ST-MARS - BÂTIMENT PAUL-FENOLL**) du Centre Hospitalier Sud-Essonne Étampes-Dourdan

30, avenue Charles-de-Gaulle - 91150 Étampes.

Téléphone : **01 60 80 79 80 ou 79 79** – Fax : **01 60 80 78 60.**

Courriel : **ehpad.etampes@ch-sudessonne.fr**

Site internet : **www.ch-sudessonne.fr**

Situé dans l'enceinte du Centre Hospitalier Sud-Essonne Étampes-Dourdan, l'EHPAD Paul-Fenoll accueille et accompagne 126 personnes en perte d'autonomie et quel que soit leur niveau de dépendance.

Sur des soins dispensés par des professionnels de la gériatrie (médecins et équipe soignante).

- > Un accompagnement quotidien fondé sur le respect de la personne et de ses besoins.
- > La garantie du bien-être des résidents, leur protection et leur sécurité.
- > Un soutien aux familles, une aide pour leurs démarches administratives.
- > Des animations, des activités ou des sorties.

L'EHPAD dispose de :

- > 121 places d'hébergement permanent.
- > Une Unité d'Hébergement Renforcée de 14 places.
- > Un Pôle d'Activités de Soins Adaptés (PASA).
- > 3 places d'hébergement temporaire.
- > 2 places d'accueil de nuit pour des séjours à durée limitée.

À SAVOIR

La structure est habilitée à l'aide sociale et répond aux normes pour l'attribution de l'aide personnalisée au logement que les résidents peuvent percevoir, le cas échéant.

(**SAINT-JOSEPH**)

14, rue de Gérofosse - 91150 Étampes.

Téléphone : **01 64 94 35 30.**

Cet établissement situé dans le quartier Saint-Pierre offre aux résidents un cadre de vie agréable et propose des locaux adaptés aux différentes pathologies, des soins médicaux, des animations et des activités.



La capacité d'accueil est de 94 chambres confortables et toutes équipées d'une salle de bain individuelle dont 14 sont dédiées aux personnes atteintes de troubles de type Alzheimer ou apparentés. Un jardin thérapeutique sécurisé permet aux résidents de s'y promener en toute quiétude. 3 chambres sont également destinées aux accueils temporaires.

À SAVOIR

La structure est habilitée à l'aide sociale et répond aux normes pour l'attribution de l'aide personnalisée au logement que les résidents peuvent percevoir, le cas échéant.

(COLISÉE-EHPAD DOMAINE DE LA CHALOUETTE)

10, rue des Tilleuls - 91150 Morigny-Champigny

Téléphone : 01 69 92 50 00.

Le Domaine de la Chalouette implanté dans un parc arboré, fleuri et ombragé offre un cadre de vie agréable et sécurisant. Il dispose de 91 chambres avec salles de bain individuelles dont 10 chambres sont réservées à l'accueil temporaire.

- > Les personnes âgées autonomes ou dépendantes sont accueillies en hébergement permanent ou hébergement temporaire.
- > Une équipe de professionnels diplômés (aides-soignantes, infirmières, médecins, psychologues, kinésithérapeutes..) assure une prise en charge individualisée de chacun des résidents.
- > Une unité de vie équipée d'un jardin sécurisé est réservée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, permettant de respecter le rythme des personnes atteintes de troubles cognitifs.
- > Journées à thème, sorties, animations quotidiennes et variées, ateliers, gymnastique douce, des événements festifs sont programmés afin de préserver le lien social et la joie de vivre entre les résidents.

(L'ADMR)

Un réseau au service de tous, tout au long de la vie, partout en France, depuis 1945. Au cœur de l'économie sociale et solidaire.

L'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) est le premier réseau associatif national de services à la personne.

Le réseau propose de nombreux services répartis en quatre pôles : enfance et parentalité, accompagnement du handicap, services et soins aux Seniors et entretien de la maison.

> Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD / ESA) « Trois Rivières »

> Le SSIAD ADMR « Trois Rivières »

> L'ESA (Équipe Spécialisée Alzheimer)

Téléphone : 01 60 80 99 67.

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile se déplace chez les personnes âgées et/ou handicapées sur prescription médicale et travaille en collaboration avec tous les partenaires du secteur dans l'objectif d'un maintien à domicile le plus adapté possible. L'équipe Spécialisée Alzheimer intervient dans l'accompagnement à domicile des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées afin de préserver les gestes de la vie quotidienne et met en place des activités de stimulation.

Elle accompagne les aidants dans la compréhension de la maladie grâce à une équipe pluridisciplinaire composée d'un psychomotricien, d'une infirmière coordinatrice et d'assistants de soins en gériatrie (aide-soignant spécialisé).

Le soutien d'un psychologue et d'un ergothérapeute est également possible.

> Le SAAD ADMR « Les 7 Arches »

Le service de portage de repas

Téléphone SAAD : 01 64 91 11 84.

Téléphone portage de repas : 06 33 68 58 66.

Le Service d'Aide À Domicile (SAAD) propose d'accompagner toutes les familles dans leur quotidien, que ce soit pour l'entretien de la maison, l'accompagnement de nos Aînés et des personnes en situation de handicap, ou dans les gestes de la vie quotidienne, tant au domicile, qu'à l'extérieur. Le service portage propose quant à lui des repas complets, sains et équilibrés, livrés à domicile, quotidiennement ou ponctuellement selon vos besoins. Les équipes assurent une livraison au domicile directement. Les repas sont préparés en bordure de l'Essonne, à base de produits frais et issus de la production locale.

Les divers droits et allocations



(LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT)

1, rue du Coq (à côté de la place Saint-Gilles) - 91150 Étampes.

Téléphone : 01 69 92 11 70.

Ouvert les lundis, mercredis, jeudis, vendredis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Le mardi de 8 h 30 à 19 h (sauf 2^e et 4^e mardis du mois fermeture à 18 h).

Service de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne (CAESE), la Maison de Justice et du Droit (MJD) est un lieu d'écoute, d'informations juridiques et d'orientation pour l'accès au droit de tous les habitants du territoire. Il regroupe des professionnels du droit qui assurent des permanences gratuites. La confidentialité y est garantie.

Une permanence juridique de l'Association Gérontologique de l'Essonne (AGE 91) y est assurée pour informer et orienter les personnes âgées et leurs familles sur leurs droits et obligations. Ce service de proximité peut également assurer un suivi des situations et un relais avec les structures sociales et mediasociales, notamment le CLIC Sud-Essonne.

Il est indispensable de prendre rendez-vous au 01 69 92 11 70. Vous trouverez toutes les informations utiles concernant la structure sur le site Internet de la CAESE (www.caese.fr) dans la rubrique « Vos services ».

(LES AIDES AU LOGEMENT)

L'Aide Personnalisée au Logement (APL)

L'Allocation Logement Sociale (ALS)

Il existe deux aides au logement susceptibles d'être versées aux personnes âgées pour leur résidence principale :

- > L'APL est versée uniquement aux locataires si le logement fait l'objet d'une convention entre le propriétaire et l'État ou pour les propriétaires qui ont souscrit un prêt conventionné.
- > L'ALS est attribuée aux personnes ne pouvant prétendre à l'APL.
- > L'APL et l'ALS ne sont pas cumulables et sont soumises à des conditions de ressources.



Où s'adresser ?

CAF de l'Essonne TSA 21131 - 91013 Évry Cedex.

Téléphone : **0 810 25 91 10.**

www.caf.fr.

Il est possible de télécharger les documents à remplir sur leur site Internet.

(L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA))

Elle est réservée aux personnes âgées de 60 ans et plus, en perte d'autonomie et est octroyée par le Conseil départemental.

Elle a pour objectif de permettre à son bénéficiaire de continuer à vivre chez lui.

Elle finance en partie les frais liés à la perte d'autonomie : frais de personnel, les aides techniques...

L'APA en établissements

Elle est destinée à aider les personnes âgées à s'acquitter d'une partie du tarif dépendance de la structure qui les accueille.

Le montant de l'APA dépend des ressources et des besoins propres à chaque bénéficiaire.

Où s'adresser ?

CLIC Sud-Essonne 19, promenade des Prés - 91150 Étampes.

Téléphone : **01 60 80 15 67.**

(LES ALLOCATIONS DE SOLIDARITÉ)

■ L'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA)

L'ASPA est destinée aux personnes de 65 ans et plus disposant de faibles revenus afin de leur assurer un minimum de ressources. Son montant est soumis à conditions de ressources et de situation familiale.

Où s'adresser ?

> Pour les personnes ayant travaillé en France :

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV)

12, rue Évezard - 91150 Étampes.

Téléphone : **3960** (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

www.lassuranceretraite.fr.

> Ou pour les personnes possédant un titre de séjour et n'ayant jamais travaillé en France (il faut remplir une condition de régularisation de 5 ans minimum sur le territoire français) :

Service des Personnes Retraitées

19, promenade des Prés - 91150 Étampes.

Téléphone : **01 64 94 55 72.**

■ L'Allocation Supplémentaire d'Invalidité (ASI)

Cette prestation est versée par la Sécurité sociale aux personnes invalides dont les revenus sont modestes. Elle vient en complément d'autres pensions : invalidité, pension de réversion, pension de retraite anticipée pour handicap ou pénibilité.

Où s'adresser ?

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV)

12, rue Évezard - 91150 Étampes.

Téléphone : **3960** (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

www.lassuranceretraite.fr.

Le dossier peut être retiré auprès du Service des Personnes Retraitées :

19, promenade des Prés - 91150 Étampes. Téléphone : **01 64 94 55 72.**

Il doit être ensuite déposé auprès de la CNAV. Il est également disponible sur le site Internet de la CNAV.

(LES COUVERTURES MALADIE)

La Protection Universelle Maladie (PUMA)

Elle garantit à toute personne qui travaille ou qui réside en France de façon stable et régulière une prise en charge continue des frais de santé.

■ La CMU-C complémentaire

Elle est attribuée aux personnes ayant de faibles ressources et résidant en France de manière stable et régulière afin de bénéficier d'une complémentaire santé gratuite. Accordée pour un an, son renouvellement doit être demandé chaque année sous réserve de conditions de ressources et de résidence.

■ L'Aide à l'acquisition de la Complémentaire Santé (ACS)

L'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) permet de bénéficier d'une réduction sur le coût de votre complémentaire santé.

Où s'adresser ?

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

28, rue de Saclas - 91150 Étampes.

Téléphone : **3646.**

Il est possible de télécharger les documents à remplir sur le site Internet de la CPAM : www.ameli.fr.

(LES CARTES AUX PERSONNES HANDICAPÉES)

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est le lieu unique pour informer, orienter et accompagner les personnes handicapées et leurs proches.

■ La Carte Mobilité Inclusion (CMI)

Depuis janvier 2017, elle remplace les cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement. Elle offre aux personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie certains droits, notamment en matière de transport, d'avantages fiscaux ou commerciaux.

Elle peut, en fonction de la situation et des besoins de la personne, mentionner : « invalidité », « priorité pour personnes handicapées » et « stationnement pour personnes handicapées ».

La CMI n'est pas délivrée aux invalides de guerre qui conservent le bénéfice de la carte de stationnement.

Où faire ma demande de CMI ?

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Maison des Services Publics Marcel-Lafouasse,

12, carrefour des Religieuses - 91150 Étampes.

Téléphone : **01 60 81 60 70.**

ou Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

93, rue Henri Rochefort - 91000 Évry-Courcouronnes.

Téléphone : **01 60 76 11 00** - Courriel : mdphe@cd-essonne.fr.

(LES AIDES AUX TRANSPORTS)

■ Le Passe Navigo Améthyste

Il permet aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap de 60 ans et plus non-imposables, de voyager sur les zones 3 à 5 moyennant 100 € pour l'année ou sur les zones 1 à 5 pour 300 € par an. (Tarif en vigueur pour l'année 2025.) Ce Passe Navigo Améthyste donne accès uniquement aux réseaux SNCF, RATP, Optile. Le forfait des zones 3 à 5 est dézonné c'est-à-dire gratuit sur toutes les lignes de 1 à 5 les week-ends, jours fériés et vacances scolaires.

À noter

Le Passe Navigo Améthyste est valable un an.

Où s'adresser ?

Service des Personnes Retraitées

19, promenade des Prés - 91150 Étampes.

Téléphone : **01 64 94 55 72.**

■ Les Cartes taxi

Pour obtenir les cartes taxi, il faut remplir les mêmes conditions que pour le Passe Navigo Améthyste. Elles permettent de se déplacer gratuitement en taxi par la délivrance d'une carte d'une valeur de 250 €.

Important :

Le bénéficiaire de ce moyen de paiement doit avertir le chauffeur de taxi de son intention de régler le trajet en carte taxi avant le début de la course.

À SAVOIR

Pour obtenir la liste des artisans-taxi qui acceptent ce mode de paiement, il suffit d'appeler une plateforme téléphonique au 09 69 32 23 26.

Où s'adresser ?

Service des Personnes Retraitées (pour les personnes de plus de 65 ans)

19, promenade des Prés - 91150 Étampes.

Téléphone : **01 64 94 55 72.**

Pour tous renseignements complémentaires concernant les transports :

Point Info Transports

Avenue du Marché-Franc - 91150 Étampes.

Téléphone : **01 69 92 13 17.**

■ **Le PAM Franciliens (Pour Aider à la Mobilité)**

Ce service de transport est réservé à tous les Essonnien(ne)s titulaires d'une carte d'invalidité mentionnant un taux supérieur ou égal à 80 % ou bénéficiant de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

Il fonctionne à travers toute l'Île-de-France, de porte-à-porte, 7 jours sur 7, (sauf le 1^{er} mai) de 6 heures à minuit. Le coût du déplacement est calculé en fonction de la distance. Il est indispensable de s'inscrire au préalable.

Où s'adresser ?

PAM Franciliens

Téléphone : **0 800 00 18 18.**

Site Internet : pam.iledefrance-mobilites.fr

■ **La carte Seniors SNCF et ses avantages**

LA CARTE AVANTAGE SENIOR

Accessible à partir de 60 ans, la carte annuelle de réduction SNCF Senior+ offre des réductions de 30 % en 2nde classe et 1^{re} classe, sur les trains TER, Intercité et TGV. Son coût annuel est de 49 € (valable 1 an).

À SAVOIR

L'échange ou le remboursement des billets est gratuit jusqu'à deux jours avant le départ.

Où s'adresser ?

En téléphonant au **3635.**

Site internet : www.sncf-connect.com/app/catalogue/description/carte-avantage-senior

■ **Service Accès plus**

Accès plus est le service national d'accueil en gare et d'accompagnement gratuit jusqu'au train pour les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite. Il fonctionne 7 jours sur 7.

Où s'adresser :

Téléphone : **3635**

puis tapez **#45**, puis tapez **2** (service gratuit + prix appel).

Site internet : <https://www.sncf-voyageurs.com/fr/voyagez-avec-nous/preparez-votre-voyage/accessibilite/acces-plus/>

(**LES AVANTAGES FISCAUX**)

Certaines exonérations peuvent être accordées selon votre situation personnelle et sous conditions de ressources pour :

- > La redevance audiovisuelle.
- > La taxe d'habitation.
- > La taxe foncière.
- > Crédit d'impôt pour les dépenses d'installations d'équipements spécialement conçues pour les personnes âgées.

Où faire les demandes ?

Centre des Finances publiques - Service des Impôts des particuliers

2, rue Salvador-Allende - 91150 Étampes.

Téléphone : **01 69 92 65 11.**

La médaille de la famille Française



(LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE)

Cette distinction est décernée aux personnes qui ont élevé dignement au moins quatre enfants ; les veufs ou les veuves de guerre s'ils ont éduqué au moins 3 enfants.

À SAVOIR

MÉDAILLE DE BRONZE : 4 OU 5 ENFANTS.

MÉDAILLE D'ARGENT : 6 OU 7 ENFANTS.

MÉDAILLE D'OR : 8 ENFANTS ET PLUS.

Où s'adresser ?

Service des Affaires générales

Maison des Services Publics Marcel-Lafouasse

12, carrefour des Religieuses - 91150 Étampes.

Téléphone : 01 60 81 60 70.



Les organismes et associations



(CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE (CNAV))

Pour obtenir des réponses aux questions posées sur la retraite du régime général de la Sécurité sociale, il est possible de :

- > Contacter des conseillers au **39 60**. Ils sont à disposition du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.
- > Consulter le site Internet : www.lassuranceretraite-idf.fr
Il est également possible de prendre rendez-vous pour déposer une demande de retraite personnelle ou de réversion au point d'accueil situé **12, rue Évezard à Étampes**.

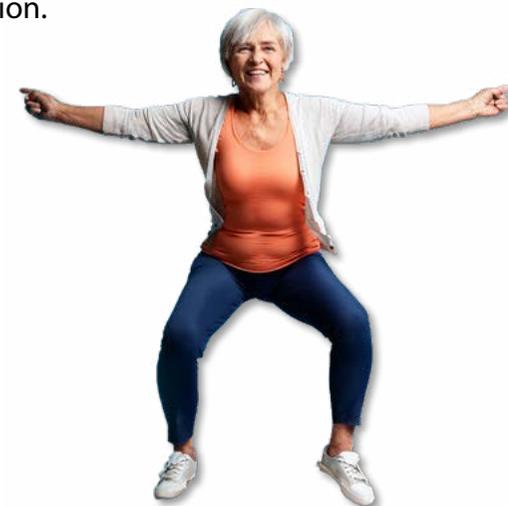
(CENTRE D'INFORMATION, CONSEIL ET ACCUEIL DES SALARIÉS (CICAS))

52, boulevard de l'Yerres - 91000 Évry

Site Internet : <https://www.cicas.agirc-arrco.fr/>

Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h.

Le CICAS constitue un service commun pour les retraites complémentaires Agirc et Arrco. Pour l'Île-de-France, un conseiller est à votre écoute au 0 970 660 660 (appel non surtaxé) de 8 h 30 à 18 h sans interruption.



La sécurité



(LA MALTRAITANCE)



De par leur vulnérabilité et leur dépendance, les personnes âgées peuvent être victimes de maltraitance. Elle peut revêtir plusieurs formes : abus de confiance, humiliation, brutalité, privation de soins...

En cas de suspicion de maltraitance, une cellule d'écoute est à disposition : 3977 (du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h - samedi et dimanche de 9 h à 13 h et de 14 h à 19 h).

(LES SENIORS ET LA CONDUITE AUTOMOBILE)

Les Seniors sont des conducteurs expérimentés, pour autant les risques au volant se multiplient avec l'âge. Les aptitudes à conduire peuvent être modifiées en raison d'une mauvaise acuité visuelle et auditive ainsi qu'une baisse des réflexes.



- > Devant les inégalités liées au vieillissement, le Code des assurances et le Code de la route n'exigent pas de visite médicale. Il est cependant vivement conseillé de se soumettre à un examen médical régulièrement.
- > Afin de s'adapter aux nouvelles technologies des véhicules et aux nouveautés du Code de la route, des stages de conduite sont organisés par les associations ou les mutuelles.

(OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES)

Commissariat - Avenue de Paris - 91150 Étampes.

Téléphone : 01 69 16 13 50.



En cas d'absence prolongée, le domicile peut être surveillé grâce à l'Opération Tranquillité Vacances. Gratuite, elle est opérationnelle toute l'année.

Il suffit d'avertir le Commissariat. Des patrouilles de police assurent des passages fréquents, que l'habitation soit un pavillon ou un appartement, afin de vérifier qu'il n'y a pas eu d'intrusion.

Important :

Penser à prévenir le Commissariat ou la personne à qui les clés du domicile ont été confiées en cas de modification de date des congés ou de retour inopiné.

Néanmoins, le fait de signaler son absence ne dispense pas de prendre certaines précautions :

- > Fermer les portes et les fenêtres, de jour comme de nuit.
- > Protéger les accès secondaires : garage, cave, portes donnant sur la cour, soupiraux...
- > Changer les serrures en cas de vol ou perte de vos clés ou lors d'un emménagement dans un nouveau logement.
- > Ne pas inscrire le nom et l'adresse sur le trousseau de clés.
- > Ne pas laisser de clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.
- > Laisser une apparence habituelle à votre habitation. Demander à une personne de confiance, d'ouvrir et de refermer les volets de temps en temps et de relever le courrier.

(LES DÉMARCHAGES À DOMICILE OU AU TÉLÉPHONE)



Commissariat
Avenue de Paris - 91150 Étampes.
Téléphone : **01 69 16 13 50.**

Police municipale
6, rue Saint-Antoine - 91150 Étampes.
Téléphone : **01 64 94 40 19.**

Consultez le guide « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons Réflexes ! » sur le site :

<https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-de-la-rubrique-Masecurite/Le-vol-par-ruse/Seniors-pour-votre-securite-ayez-les-bons-reflexes/>



Des personnes malhonnêtes peuvent parfois profiter de la gentillesse et de la fragilité des personnes âgées en s'introduisant chez elles pour leur dérober de l'argent ou des biens.

En cas de doute ou de comportement suspect, il ne faut pas hésiter à appeler les services de police ou de gendarmerie.

(QUELQUES PRÉCAUTIONS S'IMPOSENT)

■ À domicile :

- > **NE JAMAIS** ouvrir sa porte à des personnes qui prétendent être accréditées pour effectuer des contrôles en tout genre à domicile même si elles sont en uniforme. Il faut exiger de voir une carte professionnelle. Le mieux est d'équiper la porte d'un entrebâilleur.
- > **NE JAMAIS** accepter une prestation sans un devis et un bon de commande faisant apparaître la période de rétractation.
- > **NE JAMAIS** signer de document, ni remettre de l'argent.



Au moindre doute, appeler la Police municipale au 01 64 94 40 19 ou la Police nationale au 01 69 16 13 50.

Bon à savoir :

La mairie d'Étampes ne mandate jamais de société pour des démarchages à domicile.

■ Par téléphone :

- > Rien n'engage une personne tant qu'elle n'a pas reçu et renvoyé un contrat signé.
- > **NE JAMAIS communiquer ses coordonnées bancaires.**
- > Pour tout achat effectué dans une foire, un salon ou sur un stand, le délai de rétractation n'existe pas. Le professionnel de la vente doit cependant informer obligatoirement l'acheteur de l'inexistence d'un droit de rétractation.

(VIGILANCE AVEC INTERNET)



Les Seniors sont de plus en plus nombreux à utiliser Internet. Une vigilance de tous les instants doit être cependant appliquée.

Quelques règles sont à observer pour éviter les escroqueries :

- > **SUPPRIMER LES MAILS DOUTEUX.** Ils sont de plus en plus nombreux et utilisés pour tromper les personnes âgées (proposition d'investissement douteux, gains obtenus grâce à un jeu...). Il ne faut jamais communiquer les coordonnées bancaires et mots de passe.
- > **NE JAMAIS** cliquer sur des liens ou des pièces jointes dans des mails dont la provenance est inconnue.
- > Acheter auprès d'enseignes connues dont l'adresse commence toujours par « **https** » et choisir un site français ou européen.
- > **NE PAYER EN LIGNE QUE SUR LES SITES SÉCURISÉS** signalés par un cadenas ou une clef sur l'URL.
- > **SE MÉFIER** des gains trop faciles.
- > **NE JAMAIS** répondre à un mail indiquant : gains à la loterie, gros héritage, « vous avez gagné » ou pour des prêts d'argent.
- > **EFFACER L'HISTORIQUE** après chaque connexion à son service de banque en ligne.



JE SUIS VICTIME, QUE FAIRE ?

Je suis victime d'une pratique commerciale frauduleuse sur internet :

Vous pouvez le signaler à la DGCCRF :

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/contacter-dgccrf>

À SAVOIR

La Ville a mis en place un service intitulé « Espace Public Numérique » pour vous accompagner et vous initier aux usages et pratiques des multimédias.
Renseignements et inscriptions au 01 69 92 68 00
22, rue des Marionnettes.

(VIGILANCE AUTOUR DE SA CARTE DE CRÉDIT OU SON CHÉQUIER)

Les Seniors sont bien souvent des cibles de prédilection. Aussi afin de déjouer les pièges d'imposteurs, quelques conseils :

- > **NE JAMAIS** accepter l'aide d'un inconnu lors de retrait d'argent au distributeur.
- > **NE PAS LAISSER LE CODE SECRET AVEC LA CARTE.**
- > **SIGNER LA CARTE BANCAIRE SUR SON VERSO DÈS RÉCEPTION.** Noter le numéro de la carte et sa date d'expiration et les conserver en lieu sûr. Ces informations sont à communiquer si une opposition doit être faite.
- > **NE JAMAIS** signer un chèque à l'avance et mettre toujours le nom du bénéficiaire de ce chèque, afin d'éviter toute fraude.
- > Récupérer le ticket de retrait d'argent ou d'achat.



COMMENT SE RENSEIGNER OU SIGNALER UNE TENTATIVE D'ESCOQUERIE ?

En cas de doute sur l'identité de l'expéditeur d'un courrier électronique (ou même postal) portant l'en-tête ou la signature d'une administration, ou bien pour signaler une tentative d'escroquerie sur Internet, par sms ou courriel, vous pouvez :

- > Faire un signalement **sur le site SignalConso.**
- > Vous rendre **sur le portail dédié « internet-signalement.gouv.fr » (Pharos).**
- > Effectuer un signalement par téléphone via le numéro vert gratuit : **0 805 805 817.**

- > Saisir la **Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil)** pour obtenir de l'aide si vos données personnelles ont été compromises.
- > Le cas échéant, vous rendre sur **Perceval, la plateforme dédiée au signalement d'une fraude à la carte bancaire.**

(VOL OU PERTE DE PAPIERS)

Pour faire opposition, contacter :

- > **Chéquier : votre banque.**
- > **Carte Bleue/Visa, Premier : contacter le serveur interbancaire au 0892 705 705 ou votre banque.**
- > **American express : 01 47 77 70 00.**



La Police municipale a peut-être retrouvé vos papiers, se renseigner auprès d'elle. Dans le cas contraire, une déclaration de perte vous sera délivrée par le service des Affaires générales, (Maison des Services Publics Marcel-Lafouasse), 12, carrefour des Religieuses, s'il s'agit de pièces d'identité, pour les autres documents (carte grise, permis...), le commissariat se chargera de recueillir votre déclaration.

Cette attestation vous servira pour établir vos nouveaux papiers.

(TÉLÉPHONE PORTABLE (PERDU OU VOLÉ))



En cas de vol, appelez le plus rapidement possible votre opérateur afin de suspendre immédiatement la ligne.

(LE GAZ ET LE RISQUE D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE)

Le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant indétectable et inodore. Chaque année, en période de chauffe, des personnes en sont victimes.



Des bons gestes pour limiter les risques :

- > Faire systématiquement vérifier et entretenir les appareils de chauffage, les chaudières, les cheminées et les moteurs et équipements à combustion interne.
- > Aérer tous les jours son habitation.
- > Ne jamais obstruer les aérations même quand il fait froid.

(L'ÉLECTRICITÉ ET LES RISQUES D'ÉLECTRISATION ET D'ÉLECTROCUTION)



- > **L'ÉLECTRISATION** provoque des blessures plus ou moins graves lorsque le courant traverse le corps.
- > **L'ÉLECTROCUTION** : lorsque les lésions entraînent le décès.

Les bons gestes pour éliminer les risques :

- > **RÉPARER** les prises cassées ou mal fixées.
- > **ÉVITER D'UTILISER DES RALLONGES** ou de les laisser branchées.
- > **INSTALLER UN DISJONCTEUR DIFFÉRENTIEL.** Il détecte les fuites et coupe automatiquement le courant.
- > Les appareils ménagers doivent être branchés sur une **PRISE DE TERRE.**
- > **NE PAS FAIRE SÉCHER DU LINGE SUR UN RADIATEUR ÉLECTRIQUE.**



Les numéros d'urgence 24 h/24 et 7j/7 :

GRDF : 0 800 47 33 33.

ENEDIS (ERDF) : 09 726 750 91

Les services de proximité pour l'environnement



Adopter le geste de tri contribue à la préservation de l'environnement, des ressources naturelles et de la santé publique. Trier, c'est aussi offrir une seconde vie aux déchets et limiter les coûts de gestion. La Ville d'Étampes et la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne (CAESE) proposent ainsi de nombreux services.

En 2024, plusieurs évolutions sont entrées en vigueur en matière de collecte et de tri des déchets. L'Agglomération (en charge de cette compétence) et la Ville vous accompagnent dans ces nouveaux réflexes du quotidien à acquérir afin d'optimiser ce service indispensable à la population tout en renforçant l'action pour l'environnement. Pour retrouver le détail des changements et les différentes informations (carte interactive, calendriers par quartiers, collectes ordures ménagères, tri, encombrants, déchets verts, compostage...) : consulter la page gestion des déchets à Étampes de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne (<http://www.caese.fr> > Vos services > Collecte des déchets).

Pour contacter le service Environnement de la CAESE :
06 77 18 50 68 ou environnement@caese.fr



(SERVICE ALLÔ ENCOMBRANTS)

Téléphone : **07 87 78 17 52**.

La collecte des encombrants est effectuée uniquement sur RDV. Le volume total ne doit pas excéder 2 m³. Les encombrants doivent être déposés sur la voirie uniquement le mercredi à partir de 20 h et en un tas compact disposé de manière à ne pas gêner la circulation des piétons et véhicules.

(LES ORDURES MÉNAGÈRES NON RECYCLABLES)

Déchets alimentaires, vaisselle en plastique, couches, vaisselles cassées (même en verre), masques, mouchoirs, autres déchets... en sac fermé.



Centre-Ville	Saint-Gilles	Petit-Saint-Mars	Guinette	Saint-Michel	Saint-Pierre	Bois-Bourdon	Hameaux	Parc Sudessor	Saint-Martin
Lundi	Mardi	Mercredi		Mardi	Lundi	Jeudi	Mercredi	Mardi	Mardi
Mercredi	Jeudi	Mercredi	Mercredi	Vendredi	Jeudi			Vendredi	Vendredi
Vendredi	Samedi	Samedi							
Samedi									

La collecte se fait désormais le matin (entre 4 h et 14 h 30) sauf le samedi ou elle se fait l'après-midi (entre 11 h et 20 h).

Les conteneurs à roulettes doivent être déposés sur le trottoir de manière à ne pas gêner la circulation. Les collectes sont effectuées les jours fériés à l'exception du 1^{er} mai, fête du travail.



(TRI SÉLECTIF (EMBALLAGE ET PAPIER))

Centre-Ville	Saint-Gilles	Petit-Saint-Mars	Guinette	Saint-Michel	Saint-Pierre	Bois-Bourdon	Hameaux	Parc Sudessor	Saint-Martin
Mardi	Jeudi	Jeudi	Vendredi	Mardi	Lundi	Jeudi	Lundi	Mardi	Lundi

La collecte des emballages a toujours lieu l'après-midi (entre 11 h et 20 h) et ils doivent être déposés en vrac dans les conteneurs jaunes, non imbriqués, non emballés : journaux, magazines, revues, prospectus, catalogues, papier de bureau, briques alimentaires, cartons, flacons et bouteilles en plastique, emballages métalliques, pots de yaourt, sachets de gâteaux, polystyrène...

Attention, depuis le 1^{er} juillet 2024, la collecte de sacs jaunes en porte à porte a été arrêtée dans les quartiers Centre-Ville et Saint-Gilles.

À SAVOIR

Il existe des autocollants « Stop publicités » à apposer sur les boîtes aux lettres. Ils sont disponibles auprès de l'accueil du Service des affaires générales et à l'Hôtel communautaire de l'agglomération.

(LES COLONNES ENTERRÉES)

Elles remplacent les locaux à poubelles des immeubles des habitants de la Vallée-Collin, des quartiers de Guinette, de la Croix-de-Vernailles, de Saint-Michel, des Ouches et de Bonnevaux.

(LA DÉCHÈTERIE)

Parc Sudessor 17, rue de la Butte-Cordière - 91150 Étampes.

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 10 h à 12 h et 13 h à 16 h 45.

Samedi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 45.

Fermeture à 17 h 45 du 1^{er} avril au 14 octobre.

Dimanche et jours fériés : 9 h à 12 h.

Fermé le mercredi. Fermé les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Fermeture anticipée à 12 h les 24 et 31 décembre.

Depuis le 1^{er} juillet 2024, créez votre compte personnel en ligne <https://www.siredom.com/portail-decheterie/>.

Il facilite le suivi de vos dépôts en déchèterie et la procédure d'obtention ou de renouvellement de badge en cas de perte.



(LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS)

Les sacs peuvent accueillir : feuilles mortes, fleurs fanées, tailles de haies et d'arbustes, mauvaises herbes, tonte de pelouse (pas de terre ni de gravat). Collecte 1 semaine sur deux du 2^e lundi de mars au dernier lundi de novembre.

8 sacs et 4 fagots maximum par collecte.

Semaines paires	Semaines impaires
Centre-ville Petit Saint-Mars Saint-Pierre Saint-Martin Les hameaux	Saint-Gilles Saint-Michel Nord Bois Bourdon Guinette

À noter

Sortir les sacs les veilles de collecte à partir de 20 h.

Deux paquets de sacs seront donnés lors d'une distribution à domicile en porte à porte début mars sur une semaine. Les dates de distribution seront indiquées dans le calendrier que vous recevrez dans votre boîte aux lettres ou sur le site Internet de l'Agglomération.

Attention : il n'est plus possible de retirer les sacs de déchets verts toute l'année. Si vous n'avez pas eu de sacs lors de la distribution, vous pourrez les retirer, devant la salle des fêtes Jean-Lurçat. Un calendrier est disponible sur le site internet : <http://www.caese.fr/>



(COLLECTE DES SAPINS 2026)

Pour 2026, l'Agglomération poursuit la collecte des sapins en enclos comme elle l'a initié en 2024.

Des points d'apport volontaire matérialisés par des « barrières » seront installés dans la ville où vous pourrez déposer votre sapin durant une période de 15 jours après les fêtes.

Seuls les sapins nus et leur pied en bois (bûche) sont acceptés. Sont refusés les sapins floqués, les décorations et les autres déchets végétaux.

Les dates et points d'apport vous seront communiqués à la fin de l'année 2025.

(LA COLLECTE DU VERRE)

Vous pouvez apporter votre verre dans l'une des colonnes à verre disséminées dans la Ville. Retrouvez la liste des colonnes à verre sur le site :

www.caese.fr > Vos services > Déchets > Collecte des déchets > Etampes.



(LA COLLECTE DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX (DASRI) ET LES RADIOGRAPHIES)

La collecte des aiguilles est assurée par le Centre de Santé Infirmier, 19, promenade des Prés.

Pour la collecte des radiographies, plusieurs sites à disposition :

> **Affaires générales, Maison des Services Publics Marcel-Lafouasse**
12, carrefour des Religieuses

> **Espace Jean-Carmet 1, avenue des Noyers-Patins.**

> **Centre de Santé Infirmier 19, promenade des Prés,** du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

> **Centre Technique Municipal Bernard-Vergniol**
17, rue de la Butte-Cordière.

(LES COMPOSTEURS)



Le compostage permet de réduire ses déchets et de fabriquer soi-même son engrais. Les déchets organiques provenant de la cuisine ou du jardin sont stockés dans des composteurs de 400 L. La Communauté d'Agglomération propose la gratuité de ces derniers, sous condition de participer à une formation d'environ 45 minutes.

Inscription obligatoire pour pouvoir participer aux formations, par mail : environnement@caese.fr ou par téléphone au **06 77 18 50 68**.

(DISPOSITIF « ICI, JE RECYCLE »)

Il s'agit d'un espace géré par « Eco système » mis à disposition dans les enseignes de distribution (Carrefour, Intermarché, Leclerc, But, Darty...) pour y déposer les téléphones portables, ampoules, lampes...



(LA COLLECTE DES TEXTILES)

Les vêtements, le linge de maison et chaussures (attachées par paire) doivent être emballés dans des sacs. Ils peuvent aussi être déposés auprès des associations caritatives (Croix-Rouge, Secours Populaire, Secours Catholique, Restos du Cœur...) ou être apportés en déchèterie ou directement à la Recyclerie du Gâtinais.

> Déchèterie **17, rue de la Butte-Cordière.**

> Recyclerie du Gâtinais **45, rue de l'Essonne - 91720 Prunay-sur-Essonne.**

(LES DÉJECTIONS CANINES)



Promener son chien sans salir l'espace public, rien de plus facile : pour ramasser les déjections de son compagnon à 4 pattes, il suffit d'utiliser le dispositif Toutounets disponible dans toute la commune pour les personnes qui oublient de se munir d'un petit sac. L'usage de ces sacs est réservé exclusivement aux déjections canines.

(LA COLLECTE DES BIODÉCHETS)

La collecte des biodéchets a débuté le 1^{er} juillet 2024.

Dans le cadre de la Loi Anti-Gaspillage pour une économie circulaire, qui prévoit la mise en place du tri des déchets organiques, une expérimentation de collecte des biodéchets a lieu depuis juillet 2024 : 9 points de collecte sont installés dans le Centre-Ville et le quartier Saint-Gilles et 4 points de collecte sont installés à la Croix-de-Vernailles.

Le déploiement dans les autres quartiers d'Étampes est en réflexion.



(RECYCLERIE MOBILE)

12 jours de collecte des objets valorisables seront organisés en 2026.

Les dates seront inscrites dans les calendriers qui vous seront prochainement distribués.

Où ? **Devant la salle des fêtes Jean-Lurçat, avenue de Bonnevaux, à 91150 Étampes**

On reprend vos biens inutilisés !

En bon état : meubles (de préférence non démontés), literie, livres, vaisselle, luminaire, objets de décoration, articles de loisirs et de sport, jeux et jouets.

Quel que soit l'état : Électroménager, appareils électriques et informatiques, textile, chaussures et maroquinerie.

Un calendrier de collecte vous sera distribué en décembre 2025. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pourrez vous le procurer à l'Agglomération, au **76, rue Saint-Jacques**, ou contactez le service déchets au **06 77 18 50 68** ou environnement@caese.fr

Carte interactive

Pour toutes informations concernant les points d'apport volontaire, et les collectes, l'Agglomération a mis à votre disposition une carte interactive sur le site caese.fr > Vos services > Collecte des déchets > Étampes.

À SAVOIR

Pour toutes informations concernant l'environnement (jours de collectes...), le tri sélectif, les déchets verts, les encombrants...

Contact : Service déchets de la CAESE au 06 77 18 50 68 ou environnement@caese.fr.



Centres sociaux



Les Centres sociaux favorisent la rencontre, l'implication des habitants pour leur quartier et le développement de projets en lien avec les associations et les partenaires.

(LE CENTRE SOCIAL DE GUINETTE)

Espace Jean-Carmet

1, avenue des Noyers-Patins

91150 Étampes.

Téléphone : 01 60 80 05 29.

Cette structure de proximité abrite la mairie annexe. Des démarches administratives peuvent y être effectuées, évitant ainsi le déplacement en Centre-Ville. Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h : titres sécurisés (CNI, passeport).

Le lundi, de 13 h 30 à 17 h : État civil (actes de naissance, décès, mariage...).

Les démarches que vous pouvez y faire :

> Obtenir une Carte nationale d'identité ou un passeport.

Les formulaires que vous pouvez demander :

- > Un dossier MDPH (Maison Des Personnes Handicapées) pour obtenir une Carte de stationnement ou Allocation Adulte Handicapé.
- > Un Pass-Local (transport Étampes).
- > Une demande de logement.

L'Espace Jean-Carmet accueille également des associations qui proposent une multitude d'activités sur inscription :

- > **Ateliers Théâtre avec les Muscardins :** Les mardis et mercredis de 20 h à 22 h.
- > **Cours de percussions HOP HOP HOP au studio Sud-Essonne :** Les lundis de 20 h à 22 h.



Avec le RERS (Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs de l'Essonne) :

- > **Cours d'anglais plusieurs niveaux, cours de chinois, français et informatique** : Les lundis, mardis et vendredis de 19 h à 22 h.
- > **L'atelier mémoire** : Les jeudis de 9 h à 12 h 30.
- > **Permanence et ateliers** : Les vendredis de 9 h à 12 h 30.
- > **Cours de langues des signes et des échanges sur les gestes écologiques, santé...** : Les samedis de 10 h à 12 h.

Les différents ateliers (30 € l'année) disponibles pour l'année 2025-2026 :

- > **Lundi** : Atelier couture de 9 h 30 à 12 h 15 et de 14 h à 17 h 30.
- > **Mardi** : Atelier d'arts plastiques de 19 h à 20 h 30.
- > **Mercredi** : Atelier photo de 18 h à 19 h.
- > **Les mardis ou vendredis selon programmation** : Ateliers sports bien-être (pilate / shiatsu / confection de produits bien-être) de 14 h à 16 h.
- > **Jeudi (un jeudi sur deux)** : Café Multimédia (initiation aux outils informatiques) de 14 h à 16 h. Gratuit.
- > **Vendredi** : Atelier crochet de 13 h 30 à 16 h 30.

Repair Café :

- > **Samedi (un samedi par mois)** : Venez faire réparer vos objets du quotidien tombés en panne par nos bricoleurs bénévoles. De 9 h 30 à 12 h 30, gratuit sur inscription.

Vous avez du temps et vous souhaitez vous investir bénévolement (lecture, accompagnement à la scolarité, Repair Café...) n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Des permanences gratuites à caractère social et administratif y sont également assurées :

- > **Conseiller social du bailleur Les Résidences Yvelines Essonne** : le mardi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h. Sur rendez-vous au 01 60 87 66 53.
- > **Conseillère sociale du bailleur Seqens** : les premiers mercredis de chaque mois sur inscription au 06 60 13 09 79.
- > **"Nouvelle voie" accompagnement administratif et juridique** : un jeudi par mois sur inscription auprès du centre social.
- > **CAF.fr** : Un référent du centre social vous accompagne tous les jours de la semaine sur vos démarches administratives. Permanence en visio conférence tous les vendredis matins avec un technicien de la CAF sur inscription auprès du centre social.
- > **Conseiller social CCAS** : tous les jeudis de 8 h 30 à 12 h 30 sur rendez-vous au 01 60 81 60 70.
- > **Un agent social est à disposition pour toute démarche administrative.**

(LE CENTRE SOCIAL DE SAINT-MICHEL)

Espace Camille-Claudet

**119 bis, boulevard Saint-Michel
91150 Étampes.**

Téléphone : **01 69 95 50 00.**

Ouvert du lundi au vendredi de
9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.



Toujours plus de services offerts aux habitants du quartier :

- > **Le rendez-vous des familles « Atelier d'échanges et de savoir-faire »** : il permet aux adultes de se rencontrer, d'échanger et de partager ses connaissances autour d'un thé ou d'un café les jeudis après-midis, de 14 h à 16 h.
- > **Un Pôle du savoir et de la connaissance** : 5 000 livres, magazines, BD, encyclopédies, romans, sont à découvrir ou à emprunter tout au long de l'année ainsi que des jeux de société. Des conférences et des expositions y sont également organisées. Les expositions sont ouvertes du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- > **Le prêt de livres et de jeux** : possible les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h et les mercredis de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.
- > **Ateliers numériques et jeux de mémoire** : ces ateliers originaux et conviviaux permettent aux Aînés de se divertir, d'échanger, d'apprendre, de découvrir par des jeux l'outil informatique : la tablette et surtout entretenir sa mémoire. Ils se déroulent le mardi après-midi de 14 h à 16 h. Inscription auprès de l'animatrice : 12 places.
- > **Le Point Information Jeunesse** : le PIJ dépend du Service d'Accompagnement et d'Information Jeunesse d'Étampes (SIJE). Il propose des stages d'apprentissage et de perfectionnement animés par un animateur multimédia et est ouvert à tous. Sur rendez-vous (3 personnes maximum).

- > **Des cours de dessin** : lundi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 (30 € à l'année).
- > **Atelier loisirs créatifs / dessin** : le mercredi de 18 h 30 à 20 h 30 (30 € à l'année).
- > **Atelier modelage** : le vendredi après-midi de 14 h à 16 h 30 (30 € à l'année).
- > **Permanence CAF.fr** : la CAF en ligne. Des démarches peuvent être effectuées sur le site internet Caf.fr tous les jours de la semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Un ordinateur est mis à disposition et un membre de l'équipe du Centre social est présent pour guider et accompagner (sur rendez-vous).
- > **Travailleur social du CCAS** : le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 (sur rendez-vous au 01 60 81 60 70).

(LE CENTRE SOCIAL DE LA CROIX-DE-VERNAILLES)

Espace Rosa-Parks

35, boulevard de Montfaucon
91150 Étampes.

Téléphone : 01 88 07 00 48.

Courriel :

centresocialrosaparks@mairie-etampes.fr.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.



À noter

Des permanences à caractère social et administratif y sont assurées.

- > **Travailleur social du CCAS** : une conseillère économique, sociale et familiale le mardi de 13 h 30 à 17 h (sur rendez-vous au 01 60 81 60 70).
- > **Association "Nouvelles voies"** : vendredi, une fois par mois, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (sur rendez-vous au 01 88 07 00 48).

Ces permanences sont prises en charge par le bailleur I3F, au titre de la TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties), et ont pour objectif d'accompagner administrativement et juridiquement les locataires (sur rendez-vous).

- > **Association** : Union pour la Croix-de-Vernailles : les mercredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Relation avec le bailleur I3F - Mise en relation, litiges, courriers (sur rendez-vous).
- > **Mission Locale Sud-Essonne** : tous les mardis de 14 h à 17 h.

L'Espace Social propose de nombreux ateliers en direction des adultes et des Seniors, chaque semaine, tout au long de l'année. Pour plus de renseignements, contactez la structure.

(LE PÔLE DE PROXIMITÉ DE SAINT-MARTIN)

Le Pôle de proximité et de services du quartier Saint-Martin / Saint-Gilles / Petit-Saint-Mars

5 ter, boulevard Pasteur
91150 Étampes.

Téléphone : 01 82 92 00 06.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Pour encore plus de proximité avec les habitants des quartiers de Saint-Martin, du Petit-Saint-Mars et de Saint-Gilles, la Ville d'Étampes a ouvert ce pôle de proximité et de services.

Ce lieu convivial abrite ainsi :

- > **Un agent social / conseillère en réinsertion.**
 - > **Un animateur social.**
 - > **Un agent d'accueil.**
 - > **Un dispositif CLAS**
(Contrat local d'Accompagnement à la Scolarité) de 16 h 30 à 18 h.
 - > **Un atelier intergénérationnel**
Les mercredis toute l'année de 9 h 30 à 11 h 30, où les participants effectuent des ateliers créatifs (Diy Déco, customisation d'objets, créations de bijoux, sorties culturelles...).
- Information et réservation au 01 82 92 00 06.



Se détendre, se divertir, s'épanouir



(FAIRE DU SPORT)

Service des sports

2, avenue des Meuniers - 91150 Étampes.

Téléphone : 01 88 07 01 09.

■ Gymnastique

Conserver un mode de vie actif est essentiel pour assurer une bonne autonomie, maintenir une bonne musculature, des os solides et entretenir les facultés cognitives.

Des séances de gymnastique douce encadrées par les éducateurs sportifs de la Ville, sont proposées aux Seniors :

- > Le lundi de 9 h à 10 h ou de 10 h à 11 h au Centre sportif Michel-Poirier.
- > Le jeudi de 10 h à 11 h au Centre sportif Michel-Poirier, créneau réservé aux personnes déjà inscrites le lundi.

Gymnastiques pour les séniors confirmés :

- > Le mardi de 10 h à 11 h au Cosec André-Gautier.
- > Le vendredi de 9 h à 10 h au Centre sportif Michel-Poirier.

■ Piscine Intercommunale Charles-Haury

Avenue du Marché-Franc - 91150 Étampes.

Téléphone : 01 64 94 02 55.

Courriel : piscine.etampes@caese.fr.

Des cours d'aquagym ouverts à tous sont animés par des maîtres-nageurs sauveteurs de la Communauté d'Agglomération tous les mercredis de 8 h à 11 h (de 8 h à 8 h 45 - de 8 h 45 à 9 h 30 - de 10 h 15 à 11 h).

Tarif : 60 € le trimestre.

Pour l'ensemble de ces activités, l'inscription et le certificat médical sont obligatoires. L'inscription se fait auprès de la piscine intercommunale Charles-Haury.

(LES ARCHIVES MUNICIPALES)

12, carrefour des Religieuses - 91150 Étampes.

Téléphone : 01 60 81 60 68.

Courriel : archives.municipales@mairie-etampes.fr.

La consultation des documents se fait uniquement sur rendez-vous.



Les Archives municipales constituent la mémoire de la commune. Leur conservation permet de retracer l'histoire de la ville.

Les fonds se composent de plusieurs centaines de livres et dossiers d'archives sur Étampes et sa région, notamment :

- > D'archives anciennes du XIII^e siècle à 1789.
- > D'archives de la période révolutionnaire (1789-1799).
- > De périodiques anciens et actuels (environ 80 titres différents).
- > De fonds modernes et contemporains (1800-1980).
- > De pièces iconographiques et figurées : plans et cartes, cartes postales, affiches, gravures...
- > Les documents sont consultables sur place, en salle de lecture.
- > Des conférences sur l'histoire locale « Les Samedis de l'Histoire ».

À noter

« Les Samedis de l'Histoire » est un cycle de conférences sur l'histoire locale, l'histoire des civilisations, de l'art, de l'architecture, des institutions politiques en France et de l'histoire économique.

Le samedi de 17 h 30 à 19 h 30 à la Maison des Services Publics Marcel-Lafouasse. Le programme est disponible sur le site de la Ville (www.etampes.fr > Services municipaux > Archives).

Entrée gratuite.

(LE TEMPS DES LOISIRS)

34, rue des Cordeliers - 91150 Étampes.

Téléphone : **01 87 17 01 68/69** - Courriel : chloe.edriat@ccas-etampes.fr.

Ouvert au public du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h.

Permanence téléphonique de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Le Temps des loisirs organise toute l'année des activités permettant de briser l'isolement et de profiter de moments de détente en bonne compagnie, comme les cours de chant, les sorties, et animations quotidiennes, activités manuelles, activités sportives adaptées. Une adhésion de 20 € à l'année vous sera demandée.

L'inscription se fait sur place, une carte d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés. Le programme est disponible au Temps des Loisirs.

(LA SAISON CULTURELLE DE LA VILLE)

Une programmation culturelle étoffée, riche et tout public !

La nouvelle saison culturelle de la Ville offre une variété de spectacles et de pièces de théâtre avec des têtes d'affiches, des rendez-vous incontournables présentés sur 3 sites : au Théâtre Les Grands Solistes, au théâtre Intercommunal et à l'Espace Jean-Carmet.

Réservation auprès du service Culturel de la Ville : **06 73 37 90 58**.

À noter

La brochure est disponible dans les lieux publics et consultable sur le site Internet : www.etampes.fr > Kiosques.

(LA SAISON CULTURELLE DE LA CAESE)

Elle s'annonce variée, et de qualité. À découvrir : des spectacles familiaux mêlant arts visuels, marionnettes, théâtre, concerts, auteurs contemporains, chanson, jazz, rock, BD concert, projection, magie mentalisme, concert en piscine, musique du monde...

Réservation auprès du service Culturel de la CAESE : **01 64 94 99 09**.

Courriel : service.culturel@caese.fr

La brochure du Théâtre intercommunal est à consulter sur le site internet : www.caese.fr.

(LE MUSÉE INTERCOMMUNAL)

Téléphone : **01 64 59 59 96 - 01 75 59 70 54**.

Courriel : musee@caese.fr.

Site Internet : www.caese.fr - Facebook : *Musée et pays de l'Étampois*.

Actuellement fermées au public, les collections du musée, qui recèlent de nombreuses richesses permettant une immersion dans l'histoire de l'Étampois, sont visibles, malgré tout, lors d'événements hors-les-murs : expositions, conférences, visites,...

Retrouvez aussi tout au long de l'année, la programmation riche et variée des expositions temporaires de l'Hôtel Anne-de-Pisseleu à Étampes.

Vous pouvez suivre les actualités sur les réseaux sociaux du Musée et de l'Office de Tourisme. Si vous avez des questions, vous pouvez les contacter à musee@caese.fr

(PAYS D'ART ET D'HISTOIRE / SERVICE DU TOURISME)

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme intercommunal.

Hôtel Anne-de-Pisseleu - 91150 Étampes.

Téléphone : **01 64 94 99 10 – 01 75 59 70 56.**

Courriel : tourisme@caese.fr.

Site Internet : www.caese.fr - Facebook : **Tourisme Étampois Sud-Essonne.**

Horaires d'hiver, du 1^{er} novembre au 31 mars : du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, et le samedi de 9 h à 17 h.

Horaires d'été, du 1^{er} avril au 31 octobre. : du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi de 9 h à 18 h et le dimanche de 14 h à 17 h.

Dans le cadre du label Pays d'Art et d'Histoire, le service du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne propose de partir à la découverte du Patrimoine étampois et de ses richesses au travers de visites, de conférences, d'ateliers, d'expositions et de spectacles.

Des visites guidées de groupes sont organisées sur rendez-vous.

Plusieurs circuits possibles :

- > Visite découverte au Moyen-Âge, le Centre-Ville.
- > Visite découverte à la Renaissance, les hôtels particuliers.
- > Visite au fil de l'eau, le quartier Saint-Gilles ou Saint-Martin.
- > Visite « Sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle ».

Deux circuits sont également disponibles en audioguide :

- > À la découverte du Centre-Ville.
- > Au fil de l'eau qui couvre les quartiers Saint-Martin et Saint-Gilles.

Malin :

Tous les parcours sont disponibles sur l'application mobile touristique de l'Agglomération, « My vizito l'Étampois Sud-Essonne » à télécharger gratuitement sur l'Apple Store et sur Google Play.

(LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL)

19 bis, rue Louis-Moreau – 91150 Étampes.

Dans la limite des places disponibles, les Seniors ont la possibilité de pratiquer un instrument, intégrer un orchestre ou une chorale. Pour tous renseignements sur les concerts, spectacles et manifestations programmés durant toute la saison :

Téléphone : **01 64 59 26 76** - Courriel : conservatoire.etampes@caese.fr.

(LE THÉÂTRE INTERCOMMUNAL)

Petit Théâtre d'Étampes - Rue Léon-Marquis - 91150 Étampes.

Renseignements et réservations auprès du Service culturel de la Communauté d'Agglomération : Hôtel Anne-de-Pisseleu - Place de l'Hôtel-de-Ville et des Droits-de-l'Homme.

Téléphone : **01 64 94 99 09** - Courriel : service.culturel@caese.fr.

Programme et billetterie en ligne sur www.caese.fr.

Ouverture de la billetterie sur rendez-vous au 01 64 94 99 09.

Ce théâtre à l'italienne du XIX^e siècle, unique dans le département, offre une programmation variée et de grande qualité : théâtre, danse contemporaine, chanson, musique classique, jazz, rock, magie, humour, arts de la rue, projections entre autres.

Si un grand nombre de spectacles se dérouleront au Petit Théâtre, près de la moitié aura lieu hors-les-murs, dans les villages et les villes de l'agglomération, pour porter le spectacle vivant à la rencontre de tous les habitants.

À SAVOIR

Les billets des spectacles sont proposés à des tarifs réduits pour les personnes de plus de 65 ans.

(CINÉTAMPES)

Rue Léon-Marquis - 91150 Étampes.

Téléphone : **01 75 59 70 50.**

Courriel : **cinetampes@caese.fr.**

Programme sur le site de la CAESE : **www.caese.fr.**

Installé au Théâtre, CINÉtampes met à l'affiche des films d'Art et d'Essai.

Des soirées thématiques et des débats autour de sujets divers sont également proposés tout au long de l'année.

(LA BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE DIANE-DE-POITIERS)

4, rue Sainte-Croix - 91150 Étampes.

Téléphone : **01 64 94 05 65** - Site Internet : **bibliotheques.caese.fr.**

Horaires : mardi : de 14 h à 18 h (OPEN+ : de 9 h à 14 h),

mercredi : de 9 h à 18 h,

vendredi : de 14 h à 19 h (OPEN+ : de 9 h à 14 h),

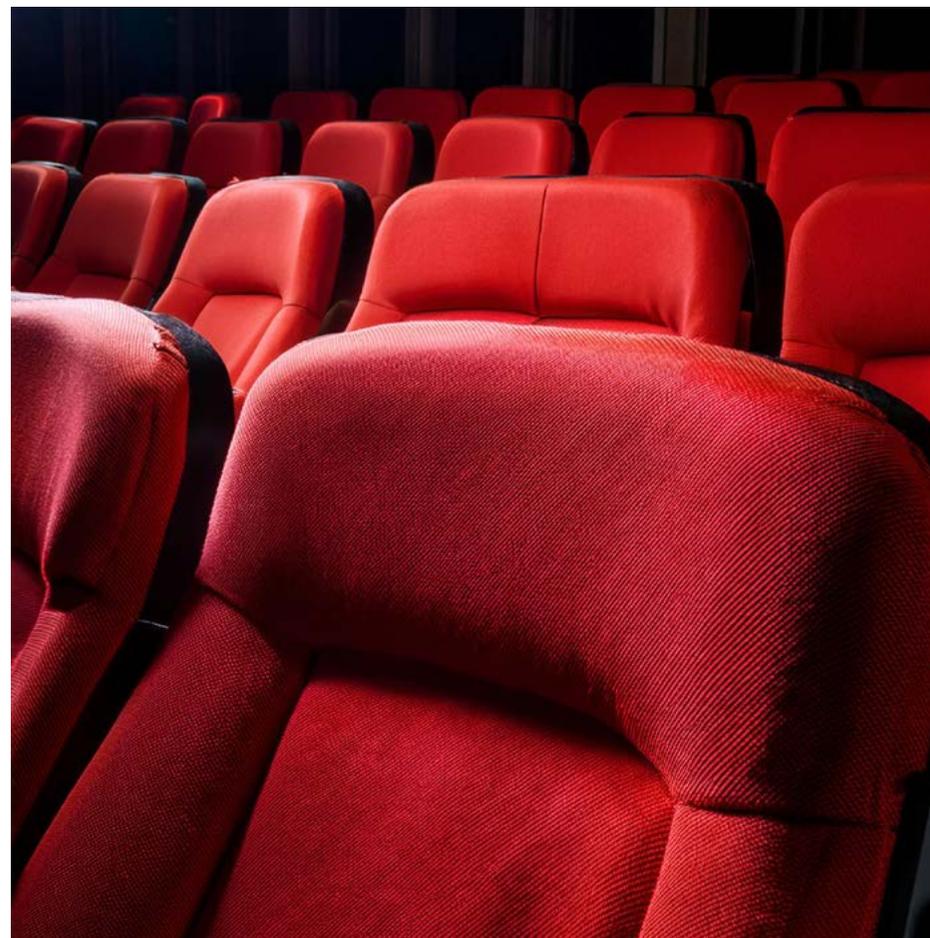
samedi : de 9 h à 17 h.

La bibliothèque Diane-de-Poitiers offre un large choix de romans, revues, livres classiques ou récents, CD ou DVD.

- > Des collections adaptées sont également à disposition : livres audios et livres en large vision.
- > Ouverte à tous les publics, elle programme de nombreux rendez-vous toute l'année : conférences, expositions, rencontres autour du livre et depuis quelques années, un rendez-vous convivial autour du tricot : Tricot'aime (dates sur www.bibliotheques.caese.fr/les-animations/agenda).

- > Avec la Médiathèque Départementale de l'Essonne, les bibliothèques proposent également des ressources numériques (livres, partitions ou presse en ligne) disponible via le site www.bibliosud.essonne.fr.
- > La bibliothèque intercommunale se déplace également à la résidence Clairefontaine et à l'EHPAD Saint-Joseph afin d'y proposer documents et conseils de lecture.

L'inscription à la bibliothèque est gratuite, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'identité. Le prêt de documents est également gratuit pour une durée de 4 semaines.



Participer à la vie locale



(LE CONSEIL DES AÎNÉS)

Temps des loisirs

34, rue des Cordeliers - 91150 Étampes.

Téléphone : **01 69 92 71 93.**

Les Seniors sont des personnes débordantes de vitalité et nombreuses sont celles qui aiment partager leur expérience, leur savoir-faire et transmettre leurs connaissances.

Le Conseil des Aînés leur permet de continuer à être acteur de la vie locale en proposant des projets et en donnant leur avis. Cette instance consultative est amenée chaque année à travailler avec le Conseil Municipal des Jeunes.

Pour compléter le groupe constitué, la Municipalité recherche quelques volontaires supplémentaires.

(LES NOCES D'OR)

Une petite cérémonie peut-être organisée en mairie afin de célébrer symboliquement les 50 ans de mariage.

Le service de l'État Civil, à la Maison des Services Publics Marcel-Lafouasse, 12, carrefour des Religieuses, fournira toutes les informations nécessaires.

Téléphone : **01 60 81 60 70.**



Les formalités

(CENTRE NATIONAL DES SOINS PALLIATIFS ET DE LA FIN DE VIE)

Téléphone : 01 53 72 33 04.

Ce numéro est à la disposition des proches de personnes en fin de vie et leur assure une aide sociale, psychologique, pratique et juridique. Plus de renseignements sur <https://www.parlons-fin-de-vie.fr/>

Quelles démarches effectuer lors du décès d'un proche ?

À l'épreuve et au chagrin de la perte d'un proche viennent s'ajouter les démarches nécessaires à effectuer immédiatement, puis dans les semaines qui suivent.

(LES PREMIÈRES FORMALITÉS)

Dans les 24 heures :

- > Faire constater le décès par un médecin, ou les services du SAMU ou du SMUR.
- > Contacter un service de Pompes funèbres afin que la déclaration soit faite à la mairie du lieu du décès muni(e) du certificat de décès établi par le médecin, d'une pièce d'identité, du livret de famille ou de toute autre pièce d'identité du défunt afin de pouvoir donner des informations précises.
- > Cette première étape permet d'obtenir des copies de l'acte de décès. Ces documents seront nécessaires pour procéder aux autres formalités.
- > Contacter l'entreprise de Pompes funèbres à laquelle sera confiée l'organisation des obsèques. Il est essentiel d'informer ses proches des funérailles souhaitées afin que les dernières volontés soient respectées. Deux possibilités : l'inhumation ou la crémation avec ou sans cérémonie religieuse. Le recours aux services de Pompes funèbres est obligatoire.

■ À Étampes

> Au Beau Granit

48, rue Sainte-Croix : 01 64 94 02 22.

> Pompes Funèbres Générales (PFG)

12, rue Louis-Moreau : 01 64 94 52 27.

> Pompes Funèbres Marin

2, rue des Heurte-Bise : 01 60 80 02 49.

> Pompes Funèbres Pinturier

36, rue du Haut-Pavé : 01 64 94 03 83.

> Services Funéraires & Transports Hadès

10, rue du Moulin-à-Peau : 09 75 53 63 43.

> Pompes Funèbres de France

15, rue Aristide-Briand : 01 64 95 54 93.

■ Chambres funéraires

> Pompes Funèbres Générales (PFG)

12, rue Louis-Moreau : 01 64 94 52 27.

> Pompes Funèbres Marin

2, rue des Heurte-bise : 01 60 80 02 49.

Vous pouvez également consulter, sur Internet, la liste complète des opérateurs fournie par la Préfecture de l'Essonne. www.essonne.gouv.fr/Démarches-administratives/Professions-règlementées/FUNERAIRE

(LISTE DES DÉMARCHES À ACCOMPLIR)

- > Prendre contact avec un notaire qui règlera la succession.
- > Avertir les établissements financiers.
- > Demander le capital-décès si la personne était encore en activité auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.
- > Contacter la mutuelle pour connaître les droits (un capital peut être versé à la famille).
- > Prévenir les caisses de retraite.

- > Pour les caisses de retraite complémentaire, demander le versement d'une pension de réversion.
- > Faire les démarches si une assurance-vie existe.
- > Prévenir les organismes qui concernent le logement : le bailleur pour le loyer, ENEDIS, GRDF, la compagnie des eaux, le service de l'audiovisuel, les opérateurs téléphoniques, afin de résilier les contrats et les passer au nom du conjoint si nécessaire.
- > Prévenir le Centre des Finances publiques.
- > Contacter les compagnies d'assurance liées à des crédits souscrits.
- > Modifier le nom sur la carte grise du véhicule du ou de la défunt(e).



Infos pratiques

(LES NUMÉROS UTILES)

- > **Centre Hospitalier Sud-Essonne Dourdan-Étampes :**
avenue du Général-de-Gaulle : **01 60 80 76 76.**
- > **SOS médecin Essonne : 08 26 88 91 91.**
- > **Urgences :** À partir d'un téléphone fixe : **15.**
À partir d'un portable : **112.**
- > **SMUR urgences : 01 60 80 79 43.**
- > **Pompiers : 18.**
- > **Centre Antipoison : 01 40 05 48 48.**
- > **Ambulances Saint-Gilles : 01 64 94 13 85.**

(SÉCURITÉ)

- > **Police nationale : 01 69 16 13 50.**
- > **Gendarmerie : 01 64 94 69 45.**
- > **Police municipale : 01 64 94 40 19.**
- > **Objets perdus, chiens perdus : 01 64 94 40 19.**
- > **SOS Victimes : 08 842 846 37.**

(LES PHARMACIES ÉTAMPOISES)

- > **Pharmacie l'Élixir :** 89, rue Saint-Jacques : **01 64 94 64 45.**
- > **Pharmacie Kante, Ccial E.Leclerc :** 5, rue des Lys : **01 64 94 13 33.**
- > **Pharmacie de La Fontaine :** 41, place Notre-Dame : **01 64 94 00 88.**
- > **Pharmacie Saint-Martin :** 1, rue Saint-Martin : **01 64 94 04 67.**
- > **Pharmacie de la Bastille :** 3 ter, rue Neuve-Saint-Gilles : **01 60 80 18 22.**
- > **Pharmacie du Tribunal :** 1, place du Tribunal : **01 64 94 33 71.**
- > **Grande Pharmacie :** Ccial Carrefour, Av. de Bonnevaux : **01 60 83 44 83.**

(TRANSPORTS)

- > Citadines : **01 64 94 55 72.**
- > Allô taxi Étampes : **01 64 94 73 00.**
- > Gare SNCF : **36 35.**
- > Francilité Ouest-Essonnes : **01 64 94 55 45.**

(ENVIRONNEMENT)

- > Allô encombrants : **07 87 78 17 52.**
- > Déchets verts, collecte ordures ménagères et collecte sélective, colonnes enterrées, collecte du verre, composteurs : **06 77 18 50 68.**
- > Déchèterie : **01 64 94 79 81.**
- > Urgences Société des Eaux de l'Essonne : **0 977 429 430.**
- > Urgences ENEDIS électricité : **09 726 750 91.**
- > Urgences GRDF gaz : **0 800 47 33 33.**

(ADMINISTRATION)

- > Allô service public est un numéro unique de renseignement administratif national (formalités et procédures, consommation, santé, logement, travail...) : **39 39.**
- > Allô retraite : **39 60.**

(LES ADRESSES À CONNAÎTRE)

Services administratifs

- > **Permanences du délégué du Défenseur des Droits**
Sur rendez-vous, les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 10 h à 12 h 30.
Le 2^e mardi de chaque mois, de 13 h 30 à 16 h 30.
À la Maison de Justice et du Droit, 1, rue du Coq : **01 69 92 11 70.**

- > **Ministère des Affaires Sociales et de la Santé**
14, avenue Duquesne - 75350 Paris SP 07 : **01 40 56 60 00.**
- > **Caisse Primaire d'Assurance Maladie** 26, rue de Saclas : **36 46.**
- > **Centre des finances publiques**
2, rue Salvador-Allende : **01 69 92 65 00.**
- > **Trésorerie** Place du Port : **01 64 94 78 70.**
- > **Sous-Préfecture** 4, rue Van-Looy : **01 69 92 91 91.**

■ Services municipaux

- > **Affaires générales** (État civil, élections, logement)
Maison des Services Publics Marcel-Lafouasse, 12, carrefour des Religieuses : **01 60 81 60 70.**
- > **Service des Personnes Retraitées**
19, promenade des Prés : **01 64 94 55 72.**
- > **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**
Maison des Services Publics Marcel-Lafouasse, 12, carrefour des Religieuses : **01 60 81 60 70.**
- > **Centre de Soins**
19, promenade des Prés : **01 64 94 21 77.**
- > **Centre Technique Municipal Bernard-Vergniol**
17, rue de la Butte-Cordière : **01 60 81 60 70.**
- > **Archives municipales**
Maison des Services Publics Marcel-Lafouasse
12, carrefour des Religieuses : **01 60 81 60 68.**
- > **Service Culturel**
Hôtel Anne-de-Pisseleu, place de l'Hôtel-de-Ville et des Droits-de-l'Homme : **01 69 92 69 07.**
- > **Office de Tourisme d'Étampes**
Hôtel Anne-de-Pisseleu, place de l'Hôtel-de-Ville et des Droits-de-l'Homme : **01 69 92 69 00.**
- > **CLIC** (Coordination gérontologique du Sud-Essonnes)
19, promenade des Prés : **01 60 80 15 67.**
- > **CAESE** (Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonnes)
76, rue Saint-Jacques : **01 64 59 27 27.**

■ Retraités

> Fédération générale des retraités des chemins de fer de France et d'outremer, section d'Étampes.

Contact : Jean-Pierre Rondreux : **01 64 94 11 10.**

Courriel : jp.rondreux@aliceadls.fr

> Génération Mouvement Les Aînés ruraux de l'Essonne GM AR91.

Contact : Patrick Cruzillac : **06 75 18 01 19.**

37, rue de Mondonville - 91290 La Norville.

Courriel : pc.gmouvessonne@gmail.com

Site : sites.google.com/view/gm91

> Loisirs Solidarités retraités Étampes Sud-Essonne (sorties, visites guidées, randonnées...)

Contact : Chantal Doumerc : **07 68 84 40 51.**

9, rue des Belles-Croix - 91150 Étampes.

> Stim'S - Mémo Plus - Préserver sa mémoire en s'amusant.

Contact : Catherine Grosse : **06 76 48 83 65.**

18, rue du Petit Gironville - 91720 Buno-Bonnevaux.

Courriel : cath.grosse@gmail.com

■ Les associations locales des Anciens combattants

> Amicale des Anciens Marins d'Étampes et de sa région.

Contact : Philippe Guillerault : **01 64 95 26 19.**

2, chemin d'Étampes - 91740 Pussay.

Courriel : philippe.guillerault@free.fr

> Association nationale des Croix de guerre et valeur militaire, délégation Sud-Essonne.

Contact : Gérard Etter

61, route de Dourdan - 91520 Égly.

Courriel : gerard.etter@wanadoo.fr

> Comité départemental du Souvenir du Général-de-Gaulle 31^e section d'Étampes.

Contact : Pierre Lambeseur : **06 08 67 66 16.**

130, rue de la République - 91150 Étampes.

Courriel : pierre@lambeseur.fr

> Comité d'Entente des Anciens Combattants et Victimes de guerre d'Étampes.

Contact : Alexandre Guérin : **06 45 67 57 42.**

2, place de l'Hôtel-de-Ville et des Droits-de-l'Homme - 91150 Étampes.

Courriel : alexandre.g91@outlook.fr

> Fédération nationale des Anciens combattants en Algérie-Maroc-Tunisie (FNACA).

Contact : Jocelyne Sigler

Courriel : siglerjocelyne@gmail.com

> Les médaillés militaires - 369^e section.

Contact : Jean-François Lacoïnte : **06 26 59 43 71.**

3, résidence du Donjon - 91150 Étampes.

Courriel : jean-francois.lacoïnte@orange.fr

> Loisirs Solidarités Retraités Étampes Sud-Essonne

Contacts : Roseline Scoupe ou Chantal Doumerc : **06 81 77 17 87.**

9, rue des Belles-Croix - 91150 Étampes.

Courriel : lrs91etampes@gmail.com

> Société des membres de la Légion d'Honneur - Comité d'Étampes.

Contact : Jean-Michel Queva : **06 59 68 65 93.**

12, rue des Bréfordes - 91720 Maisse.

Courriel : jmqueva@ad.com

> Souvenir Français.

Contact : Philippe Guillerault : **01 64 95 26 19.**

2, chemin d'Étampes - 91740 Pussay.

Courriel : philippe.guillerault@free.fr

> Union Fédérale Amicale des Anciens Combattants, Soldats de France, Opex d'Étampes.

Contact : Pierre Lambeseur : **06 08 67 66 16.**

130, rue de la République) 91150 Étampes.

Courriel : pierre@lambesuer.fr

> Union Nationale des Combattants d'Étampes et de ses environs.

Contact : Vincent Benoît : **01 30 59 56 60.**

Courriel : vinicbenoit@yahoo.fr

Site : www.uncessonne.fr

FÊTE DES GRANDS-MÈRES

DIMANCHE 1^{ER} MARS
2026

FÊTE DES GRANDS-PÈRES

DIMANCHE 4 OCTOBRE
2026



Mes notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.





ÉTAMPES S'ENGAGE POUR SES AÎNÉS



www.etampes.fr

